



Les résultats du concours seront connus aujourd'hui

L'examen oral fixé pour les 30 et 31 juillet

Le nombre de candidats retenus au concours de recrutement des enseignants 2017 pour passer l'examen oral prévu pour les 30 et 31 juillet, était de 134 192, soit un taux de 30,13 %, indique la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit sur sa page Facebook.

Page 3

Médéa

Cinq décès par noyade depuis le début de l'année

Page 24

Près de 69 milliards de DA de transactions sans factures en six mois

Le manque de formation des agents de contrôle mis en cause

Le nombre de transactions commerciales frauduleuses croît de plus en plus, en dépit des efforts des pouvoirs publics d'arrêter cette hémorragie qui saigne l'économie nationale et échappe au fisc. Si la fraude est enracinée parmi les importateurs et les commerçants, il n'en demeure pas moins que le manque de formation spécialisée des agents de contrôle est fortement mis en cause.

Page 2



Prisonniers politiques sahraouis

Peines allant de 2 ans de prison à la perpétuité

Page 6



Évolution de la lutte contre l'analphabétisme

Des ambitions et des limites

qu'en 2008, la population analphabète était évaluée à quelque 6 millions de personnes.

Les populations affectées par le phénomène de l'analphabétisme continuent à représenter une part importante lorsqu'on considère les investissements de l'Etat dans les domaines de l'éducation et de la formation sous toutes leurs déclinaisons. On sait que l'expérience algérienne dans ce domaine, depuis l'indépendance, a été disparate, discontinuée dans le temps et trop diluée dans plusieurs structures pour être rationnellement évaluable. Justement, dans l'objectif de procéder à une halte permettant de quantifier les résultats et les impacts réels des efforts d'alphabetisation, une convention de mécénat a été signée en 2012 entre l'association Iqraa de lutte contre l'analphabétisme, dirigée par

Mme Aïcha Barki, et la société de téléphonie mobile Ooredoo. Cette convention porte sur le financement que s'est proposé d'assurer l'opérateur de téléphonie mobile, d'une étude inhérente à l'expérience algérienne en matière de lutte contre l'analphabétisme depuis 1962 pour le compte de l'association Iqraa. Cette opération est qualifiée par le directeur général de cette entreprise d'«initiative citoyenne allant dans le sens de l'intérêt de la société algérienne» et rejoint les autres actions d'assistance que l'ex-Nedjma a mobilisées par le passé pour ladite association (achat de livres pour les personnes concernées par les cours, contribution à l'édification et à l'équipement de l'école d'alphabetisation d'El Khroub, célébration des 20 ans de la fondation de l'association...)

Page 4

Crise libyenne

Al Sarraj demande de l'aide

En proie à une crise profonde, la Libye peine à assurer une vie «normale» à ses citoyens. C'est le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, qui le confirme en appelant les pays donateurs à accorder davantage de soutien à son pays.

Page 5



Par Saâd Taferka

Jusqu'au début de l'année en cours, le phénomène d'analphabétisme touche un taux de 12,33% de la population algérienne, ce qui représente un peu plus de 5 millions d'habitants. En tout cas, l'évolution des efforts d'alphabetisation, avec tous les engagements de l'Etat et d'une partie de la société civile sur le terrain, semble lente, puis-



Près de 69 milliards de DA de transactions sans factures en six mois

Le manque de formation des agents de contrôle mis en cause

Le nombre de transactions commerciales frauduleuses croît de plus en plus, en dépit des efforts des pouvoirs publics d'arrêter cette hémorragie qui saigne l'économie nationale et échappe au fisc. Si la fraude est enracinée parmi les importateurs et les commerçants, il n'en demeure pas moins que le manque de formation spécialisée des agents de contrôle est fortement mis en cause.



Par M. Aït Chabane

Le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane, pointe du doigt l'inexpérience de ces agents de contrôle et leur inefficacité en matière de techniques d'investigation, de procédures de contrôle sur le marché et au niveau des frontières, l'insuffisance de la prise en charge des enquêtes (absence de propositions de mesures, non-respect de la méthodologie arrêtée, non-respect des délais de transmission des résultats...). Il a cité, à titre d'exemple, l'insuffisance de l'encadrement des agents de contrôle au niveau des services extérieurs, qui se traduit parfois par la mauvaise qualification des infractions, la mau-

vaise rédaction des PV, la réticence des agents de contrôle à appliquer et à proposer, en sus des poursuites judiciaires, les mesures conservatoires qui s'imposent (fermeture, saisie, retrait du produit...), la mauvaise orientation de l'action du contrôle, qui doit être dirigée, en amont, vers les producteurs et les importateurs, l'insuffisance de moyens matériels et analytiques, l'absence de coordination intersectorielle dans la cadre des brigades mixtes (santé, agriculture, métrologie légale). Pour remédier à ce phénomène qui attente à la santé publique et à l'ensemble de l'économie nationale, le responsable du ministère du Commerce préconise le confortement des capacités des agents de contrôle par des formations spécialisées et continues, le

renforcement de l'encadrement de ces derniers, le renforcement des capacités d'analyses des laboratoires de la répression des fraudes à travers, notamment la mise en service prochaine du laboratoire national d'essais (LNE) qui viendra ainsi renforcer le contrôle des produits industriels, la redynamisation des activités des brigades mixtes et la protection des agents de contrôle lors de l'exécution de leurs missions par les services concernés. Les chiffres communiqués par ce responsable concernant la fraude commerciale sont assez illustratifs à ce propos. Au premier semestre de l'année en cours, les transactions commerciales sans factures décelées par le ministère du Commerce s'élevaient à 68,84 milliards de DA. Durant cette période, les agents de contrôle du ministère ont effectué 917 923 inter-

ventions ayant permis l'enregistrement de 120 145 infractions et conduit à 113 373 poursuites judiciaires et 6 877 fermetures administratives. Quant aux marchandises saisies, leur valeur est de 4,75 milliards de DA, selon Abdelaziz Aït Abderrahmane. Ce dernier a, en outre, indiqué que le contrôle a permis de bloquer aux frontières 732 cargaisons (contre 854 au 1^{er} semestre 2016) pour une quantité de 30 217 tonnes (contre 58 394 tonnes) d'une valeur de 7,5 milliards de DA (contre 9,9 milliards de DA). Commentant la situation du marché en général au 1^{er} semestre 2017, le même responsable relève, que le marché avait connu «une série de contraintes qui ont eu des répercussions sur le consommateur et son pouvoir d'achat».

M. A. C.

Développement des TIC

Projet de jumelage entre l'Algérie, l'Allemagne et la France

Un projet de jumelage institutionnel en matière de développement des technologies de l'information et de la communication entre l'Algérie, l'Allemagne et la France sera lancé aujourd'hui au Cyber Parc de Sidi Abdellah à Alger, indique un communiqué de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (Anpt).

«Dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), un nouveau projet de jumelage institutionnel est lancé entre l'Anpt et un consortium européen constitué du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie, en sa qualité de chef de file, et de la

Fondation Sophia Antipolis (FSA) de France en tant que partenaire junior», précise la même source.

La cérémonie de lancement officiel de ce jumelage se tiendra au siège de l'Anpt en présence de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE en Algérie, John O. Rourke, comme elle verra la participation exceptionnelle du commissaire chargé de la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn.

Intitulé «Appui au ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (Mpttn) dans la mise en place d'un écosystème favorisant le développement des TIC en Algérie», le projet ambitionne «de développer des activités économiques basées

sur les TIC et les usages correspondants visant à contribuer, ainsi, à la mise en place de cet écosystème», relève le communiqué.

«La mise en œuvre de ce jumelage permettra d'améliorer le réseau partenarial dans une finalité d'innovation, de renforcer l'encadrement de la recherche-développement des TIC, de revisiter le processus d'incubation et de redynamiser le Cyber Parc de Sidi Abdellah», ajoute la même source.

Le séminaire de lancement de ce jumelage constituera pour les organisateurs une opportunité pour présenter aux parties prenantes les objectifs et les résultats attendus de ce projet.

G. M.

Produit intérieur brut (PIB)
Croissance de 3,7% au 1^{er} trimestre

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a augmenté de 3,7% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016 (contre une croissance de 3,9% au 1^{er} trimestre 2016 comparative-ment à la même période de 2015), a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette croissance, qui reste «appréciable», selon l'ONS, a été tirée essentiellement par le rebondissement de l'activité du secteur des hydrocarbures qui a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 7,1% au premier trimestre 2017 contre 2,6% au même trimestre de 2016, précise la même source.

Quant au secteur de l'agriculture, il a enregistré un taux de croissance de 3% au premier trimestre 2017 contre 4,8% au même trimestre de 2016.

La combinaison de la croissance du secteur agricole avec celle des autres secteurs d'activité hors hydrocarbures ont conduit à une croissance du PIB hors hydrocarbures de 2,8% au premier trimestre 2017 contre 4% au premier trimestre 2016, indique l'ONS.

En valeurs courantes, le PIB des trois premiers mois de l'année 2017 a connu une «importante» augmentation de 13,1% contre une baisse de 0,4% pour la même période de l'année 2016.

De ce fait, la hausse du niveau général des prix est de 9,1% contre une baisse de 4,2% pour la même période de l'année 2016, note l'ONS.

Pour rappel, le secteur des hydrocarbures (production de pétrole et de gaz, raffinage...) a enregistré un net relèvement de sa production durant le premier trimestre 2017 en marquant une hausse de 2,5%.

Concernant la production du pétrole brut et du gaz naturel, la tendance haussière s'est confirmée pour le quatrième trimestre consécutif.

En effet, l'activité d'extraction du pétrole brut et du gaz naturel a connu une hausse de 3,6% sur les trois premiers mois de l'année 2017.

Quant à l'activité de raffinage du pétrole brut, la production a connu une embellie en enregistrant un bond de 2,3% au premier trimestre 2017, et ce, après des baisses consécutives enregistrées au troisième trimestre 2016 (-6,1%) et au quatrième trimestre 2016 (-10,2%).

Cependant, une contreperformance a caractérisé l'activité de liquéfaction du gaz naturel en enregistrant un recul de 2,2% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre 2016. La loi de finances 2017 table sur un taux de croissance du PIB de 3,9%.

H. O.

ÉVÈNEMENT ▶▶

Les résultats du concours seront connus aujourd'hui

L'examen oral fixé pour les 30 et 31 juillet

Le nombre de candidats retenus au concours de recrutement des enseignants 2017 pour passer l'examen oral prévu pour les 30 et 31 juillet, était de 134 192, soit un taux de 30.13 %, indique la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit sur sa page Facebook.



Par Karima Nacer

Pour combler le manque flagrant en enseignants dont souffre le secteur de l'éducation, le ministère de tutelle a organisé le 29 juin dernier un concours de recrutement. A noter que c'est le deuxième concours de recrutement que le ministère de l'Education nationale organise, après celui organisé en avril 2016 où 28 000 enseignants ont été recrutés.

Ainsi, les résultats de ce dernier concours seront connus aujourd'hui, à partir de 16h sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (Onec): www.concours.onec.dz.

L'opération de retrait des convocations pour les lauréats appelés à se présenter à l'oral

prévu les 30 et 31 juillet, débutera également aujourd'hui, a précisé Mme. Benghebrit. A noter également que Mme. Benghebrit avait déjà rassuré les candidats que les postes seront accordés au mérite.

Cette année, plus de 700 000 candidats ont passé ce concours pour décrocher un poste d'enseignant parmi les 10 009 postes ouverts dans différentes spécialités dans les cycles moyen et secondaire. Les nouvelles recrues sont censées combler le déficit engendré par les 41 000 départs à la retraite enregistrés cette année. Ainsi, le département de Benghebrit compte recruter encore 10 009 nouveaux enseignants. Au total, 14 627 fonctionnaires seront recrutés entre enseignants et personnel de l'administration.

Cette nouvelle vague d'ensei-

gnants fera sa rentrée scolaire à partir de septembre prochain. Au total, 5 250 postes sont ouverts au niveau national pour l'accès au corps de professeur de l'enseignement moyen dans 12 matières. Il s'agit des langues arabe, amazighe, française et anglaise, l'histoire et la géographie, les mathématiques, les sciences physiques et technologiques, les sciences naturelles, l'informatique, la musique, le dessin et l'éducation physique et sportive.

Le cycle secondaire accueillera, de son côté, 4 759 nouveaux enseignants. Les postes ouverts concernent 22 matières au profit des titulaires d'un master d'enseignement supérieur, d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un diplôme d'études supérieures

dans les filières requises. Par ailleurs, le ministère de l'Education a reconnu avoir un grand déficit dans les matières de mathématiques et de physique. Les deux matières auront donc la part du lion lors des recrutements. Sur les 700 000 candidats inscrits au concours, le ministère de l'Education ne prendra que 10 000 parmi les mieux classés.

Le ministère de l'Education a indiqué qu'au total, 66 869 enseignants ont été recrutés durant l'année 2016, dont 28 867 sur la base du concours sur épreuve organisé en avril et 38 002 autres à travers l'exploitation des listes d'attente issues de ce concours. 35 480 ont été recrutés dans le cadre des listes de wilaya et 2 522 à travers des listes nationales.

K. N.

Présidé par Tebboune Conseil interministériel consacré au projet du Port centre

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi à Alger, un Conseil interministériel consacré à l'examen de la situation du projet de réalisation du Port centre d'El Hamdania (Tipasa) en présence des ministres des Affaires étrangères, des Finances et des Travaux publics et des Transports, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le ministre des Travaux publics et des Transports sur les conditions de prise en charge et d'évolution de ce projet, le Premier ministre est intervenu pour faire état d'un certain nombre de recommandations et de décisions destinées à faciliter la mise en oeuvre, précise la même source.

A ce titre, il a notamment appelé à «renforcer la participation des entreprises publiques nationales dans les différentes phases de réalisation de ce projet, notamment dans les segments où le savoir-faire algérien est avéré» et à «mettre en oeuvre les dispositions nécessaires pour la libération de l'emprise du projet».

Le Premier ministre a, enfin, invité tous les acteurs impliqués à «mobiliser leurs ressources en vue de contribuer à la maîtrise de ce projet vital pour le développement économique du pays».

G. M.

Objectifs de développement durable

L'Algérie sur la bonne voie

La délégation algérienne participant aux travaux du Forum régional sur le renforcement des capacités de suivi de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) qui ont débuté mardi à Amman, a affirmé que l'Algérie était sur la bonne voie quant à la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

Dans son intervention devant les participants, le membre du Conseil de la nation, Abdelouahab Benzaim, a précisé que «l'Algérie est attachée à la réalisation des Objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies à l'horizon 2030» et «elle est sur la bonne voie grâce à ses politiques de développement social et économique qui répondent aux besoins des citoyens et garantissent la justice sociale».

Le sénateur a mis en avant les réalisations de l'Algérie en matière de démocratie participative, de gratuité des prestations dans le domaine de la santé et de l'éducation, de logement, de lutte contre la pauvreté, de renforcement de la solidarité nationale et d'égalité homme-femme. Pour sa part, la sous-directrice de la prospective et de la veille démographique au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Nadia Djeraoune, a mis en exergue les efforts de l'Algérie en faveur de la réalisation des ODD, précisant que les parties concernées avaient mis en place de nombreux programmes de développement, le dernier en date étant le Programme quinquennal de soutien à la relance économique 2015-2019.

R. N.

Renvoi du projet de loi portant Code de la santé

Le PT exprime sa satisfaction

Par Rachid Chihab

Le Secrétariat du bureau politique, du Parti des travailleurs (PT), a salué la décision du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, portant le renvoi du projet de loi portant Code de la santé. Pour le PT, une telle mesure aidera à stabiliser le front social et à stopper la déconstruction du rôle de l'Etat dans le secteur de la santé. Pour le parti de Louisa Hanoune, «l'annonce du Premier ministre constitue une mesure d'apaisement qui en appelle d'autres afin de rassurer et soulager les Algériennes et les Algériens accablés par la politique de sacage de l'économie nationale et des acquis sociaux, engagée depuis la loi de finances complémentaire 2015», peut-on lire dans le document du parti rendu public mardi soir. Un projet de loi dangereux, pour le PT, car inscrivant dans son orientation politique la remise en cause de la nature sociale de l'Etat à travers la remise en cause de la gratuité des soins; la liquidation du secteur public de santé, colonne vertébrale du système national de santé; la destruction de toute l'architecture de santé mise en place depuis l'indépendance avec ses innombrables et considérables succès (recul des maladies,

prévention, augmentation de l'espérance de vie, formation...); la soumission des moyens et des infrastructures du système de santé public aux prédateurs.

Le parti de Louisa Hanoune a également accueilli avec satisfaction l'initiative du Président de la République d'indemniser les victimes des derniers incendies qui ont touché plusieurs localités du pays notamment Tizi Ouzou et Blida. «Tout en enregistrant positivement la décision des pouvoirs publics d'indemniser les victimes de ces incendies, le parti, considérant que gouverner c'est prévoir, renouvelle l'appel aux pouvoirs publics afin de prendre toutes les mesures nécessaires à affronter toute catastrophe naturelle», indique le communiqué.

Par ailleurs, sur la question dramatique des migrants, le parti exprime sa satisfaction suite à la déclaration du Premier ministre qui avait annoncé leur prise en charge par l'Etat et l'octroi de permis de travail pour certains d'entre-eux. Tout en rappelant que la Constitution algérienne interdit et criminalise le racisme et la xénophobie, le PT renouvelle son appel pour un traitement politique de cette question conforme aux traditions d'hospitalité et de solidarité de

notre peuple. Et réaffirme que par tout manquement au devoir d'assistance envers ces migrants, ce n'est pas seulement notre humanité et nos valeurs que nous mettons en cause, mais c'est l'avenir de notre nation qui est mis en jeu, car toute atteinte contre les migrants est une agression de notre intégrité territoriale.

La Parti des travailleurs appelle, par la même occasion, au retrait pur et simple de l'avant-projet de loi «moyenâgeux» du Code du travail, car «ouvrant la voie» à l'exploitation sauvage des salariés, les privant de tous les droits fondamentaux dont le droit de grève en réduisant à leur plus simple expression l'organisation et l'activité syndicales sévèrement réglementées, la généralisation de la précarité de l'emploi, la légalisation du travail des enfants et autres.

Pour le Secrétariat du bureau politique du parti, la loi abrogeant la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, rejetée par les syndicats autonomes et la base syndicale de l'Ugta, doit être tout aussi abrogée, car elle n'a pas seulement remis en cause un acquis des travailleurs, mais elle a provoqué une saignée dans la Fonction publique et le secteur économique.

R. C.

Évolution de la lutte contre l'analphabétisme

Des ambitions et des limites

Jusqu'au début de l'année en cours, le phénomène d'analphabétisme touche un taux de 12,33% de la population algérienne, ce qui représente un peu plus de 5 millions d'habitants. En tout cas, l'évolution des efforts d'alphabétisation, avec tous les engagements de l'Etat et d'une partie de la société civile sur le terrain, semble lente, puisqu'en 2008, la population analphabète était évaluée à quelque 6 millions de personnes.



Par Saâd Taferka

Les populations affectées par le phénomène de l'analphabétisme continuent à représenter une part importante lorsqu'on considère les investissements de l'Etat dans les domaines de l'éducation et de la formation sous toutes leurs déclinaisons. On sait que l'expérience algérienne dans ce domaine, depuis l'Indépendance, a été disparate, discontinuée dans le temps et trop diluée dans plusieurs structures pour être rationnellement évaluable. Justement, dans l'objectif de procéder à une halte permettant de quantifier les résultats et les impacts réels des efforts d'alphabétisation, une convention de mécénat a été signée en 2012 entre l'association Iqraa de lutte contre l'analphabétisme, dirigée par Mme Aïcha Barki, et la société de téléphonie mobile Ooredoo. Cette convention porte sur le financement que s'est proposé d'assurer l'opérateur de téléphonie mobile, d'une étude inhérente à l'expérience algérienne en matière de lutte contre l'analphabétisme depuis 1962 pour le compte de l'association Iqraa. Cette opération est qualifiée par le directeur général de cette entreprise d'«initiative citoyenne allant dans le sens de l'intérêt de la société algérienne» et rejoint les autres actions d'assistance que l'ex-Nedjma a mobilisées par le passé pour ladite association (achat de livres pour les personnes concernées par les cours, contribution à l'édification et à l'équipement de l'école d'alphabétisation d'El Khroub, célébration des 20 ans de la fondation de l'association...).

Face à un phénomène insidieux qui commence à toucher même d'anciens élèves tôt déscolarisés, il est important de tracer une stratégie efficace et à long terme pour dégager des franges entières de la population d'une insoutenable et fausse fatalité qui continue à sévir dans cette deuxième décennie du XXI^e siècle.

Après les expériences menées aux premières années de l'Indépendance par un organisme étatique qui avait pour nom Office national d'alphabétisation, la mission de lutter contre l'ignorance en général est implicitement confiée au système éducatif, lequel avait bénéficié de la politique de la démocratisation de l'enseignement. Ce n'est qu'après l'ouverture du champ politique en 1989 que des associations ont pu investir le terrain de

la lutte contre l'analphabétisme, après avoir fait l'amer constat que la démocratisation de l'enseignement n'a pas signifié ipso facto la disparition des phénomènes de l'analphabétisme et de l'illettrisme. C'est dans ce climat d'un nouvel éveil, en 1991, que l'association Iqraa a vu le jour. S'étant progressivement établie dans plusieurs wilayas, elle a fini par convaincre des milliers de personnes à l'échelle du pays de se diriger vers les structures d'alphabétisation nouvellement ouvertes. L'association Iqraa s'est également investie depuis l'année dernière, en collaboration avec le Haut conseil à l'amazighité, dans l'action d'alphabétisation en tamazight.

A voir la proportion de la population analphabète, la question demeure de savoir si le fléau intolérable de l'analphabétisme, qui affecte encore notre pays en ce troisième Millénaire, peut-il être surmonté et vaincu avec les différentes initiatives actuellement mises en œuvre dans différents points du territoire national ? L'engouement, sain et primesautier, de certaines franges de la population, et surtout des femmes, ne risque-t-il pas de se limiter à l'effet d'annonce ? Ce dernier, comme beaucoup d'autres entreprises et missions originellement basées sur une volonté déterminée et spontanée, est souvent aggravé par un populisme médiatique par lequel on conclut sur le champ au succès de l'expérience. Et pourtant, le chemin semble bien long et ardu pour ceux qui tiennent en haute estime cette noble mission et qui en mesurent, aussi bien les exigences, que la portée.

Intégration sociale, professionnelle et culturelle

Le combat contre l'analphabétisme relève imparablement de la lutte pour une citoyenneté entière et librement assumée. Donc, nécessairement, c'est une démarche politique dont les conséquences sont également politiques. Rien qu'à vouloir analyser la sociologie électorale de la population algérienne, l'un des facteurs déterminants dans le choix effectué par les électeurs est celui relatif à leur degré d'instruction. Pour le dernier scrutin législatif du 4 mai dernier, l'on a assisté à des scènes où des électeurs croyaient qu'ils étaient convoqués pour élire le maire de leur commune. De l'Assemblée populaire nationale, ils n'ont pas entendu

parler, sinon par cette qualification quasi anecdotique : «ceux qui commandent à Alger et qui perçoivent 30 millions par mois !». Triste réalité pour un pays qui s'engage dans des réformes politiques devant consacrer les principes de la démocratie ! Peut-on prétendre être libre, conscient de ses devoirs et de ses droits, si la camisole de l'analphabétisme enserre, ligote et asphyxie une grande frange de la population ?

En 2009, l'ambition des acteurs sur le terrain était de ramener la frange de la population analphabète à 10% du total de la population algérienne à l'horizon 2015. Sans vouloir se lancer dans une bataille de chiffres, le pays a encore du pain sur la planche en matière d'alphabétisation. Aïcha Barki, présidente de l'association Iqraa, disait alors : «L'alphabétisation a un pouvoir sur les êtres, elle transforme leur vie, leur entourage, elle leur permet de s'intégrer dans un monde de plus en plus lettré et de plus en plus difficile. L'éducation est la base absolue du développement individuel, tant économique que social; elle peut transformer des pays tout entiers en générant de la croissance, du bien-être et surtout la paix (...) Le taux d'analphabétisme en Algérie est passé de 31,90% en 1998 à 22% en 2008. Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme, ce chiffre est encore trop élevé et nous devons tout faire pour le réduire de moitié d'ici à 2016».

Il y a près d'une dizaine d'années, l'ancien ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, avait présenté un projet d'alphabétisation à grande échelle et d'une si fascinante ambition que l'on voudrait croire tout de suite à sa faisabilité. L'échéance arrêtée par le ministre est 2016. A cette date, le membre du gouvernement compte effacer toute trace d'analphabétisme en Algérie. Nous avons souvenir d'un projet encore plus ambitieux d'un de ces prédécesseurs, en l'occurrence Mohamed Chérif Kaharroubi, qui, le plus sérieusement du monde, promit publiquement, quelques années avant la révolte d'octobre 1988, que l'Ecole fondamentale allait produire en l'an 2000 des Mozart et des Beethoven ! Pas moins. La réalité de l'Ecole algérienne, plusieurs années après l'échéance fixée, invite à moins d'optimisme et à plus d'inquiétude,

entendu qu'elle fournit, elle-même, des cohortes d'analphabètes dès que la déscolarisation se fait trop tôt.

L'on sait que, en matière d'estimation du taux d'analphabétisme, les statistiques se basent souvent sur la fréquentation de l'école. C'est une donnée qui ne peut pas faire l'unanimité. Est-il normal de considérer que tous les élèves qui ont été enregistrés en première année primaire sont hors d'attente par rapport aux ravages de l'analphabétisme ? Et dire que les réalités de l'Ecole algérienne sont connues en la matière. S'il y a bien un phénomène qui n'est pas évalué correctement et que les bilans et statistiques de l'Education occultent le plus souvent, c'est bien la triste réalité de la déscolarisation. Dans plusieurs régions et bourgades rurales du pays, des parents en arrivent à retirer leurs enfants de l'école pour plusieurs raisons, toutes liées à la misère sociale : école trop éloignée, charges financières insupportables pour les fournitures scolaires et l'habillement; mais aussi, souvent, la nécessité d'aider les parents dans les travaux des champs.

Une des bases du développement humain

C'est là un sujet qui touche également au thème douloureux, épineux et non totalement maîtrisé des enfants versés prématurément le monde du travail. «D'une manière générale, les interrelations entre pauvreté et analphabétisme sont nombreuses et complexes, même si elles varient selon le type de pauvreté et les caractéristiques propres à chaque environnement culturel et social. Sur bien des aspects, la carte de l'analphabétisme mondial et celle de la pauvreté se recourent», écrit Fraenkel Béatrice dans l'*Encyclopedia Universalis*.

Même si des efforts appréciables ont été effectivement réalisés par les pouvoirs publics et par le monde associatif dans le combat contre l'analphabétisme, le parcours vers une libération culturelle qui ferait table rase de ce spectre demeure visiblement long, particulièrement lorsqu'on considère les enjeux culturels et technologiques liés au troisième Millénaire et au mouvement rampant de la mondialisation des économies. Par delà le principe d'une alphabétisation de masse, les organisations internationales et les experts parlent à présent de la fracture numérique, ce hiatus technologique et informatique béant séparant les pays développés des pays dits en voie de développement. L'Algérie se trouve à la 17^e place à l'échelle du Monde arabe dans les efforts d'alphabétisation, selon l'association Iqraa. Cependant, en matière d'impact réel, l'on ne sait pas dans quelle mesure l'enseignement prodigué et les méthodes adoptées répondent réellement aux besoins de l'homme moderne; besoins qui ne peuvent, en vérité, passer sous silence l'accès aux moyens modernes d'information et de travail.

Car, telle qu'elle a été proposée par l'Unesco en 1951, la définition de la personne alphabétisée (à savoir celle «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne»), appelle et requiert un enrichissement rendu indispensable par l'évolution des sciences, de la technologie et des pratiques de la vie domestique quotidienne des populations cibles. Il y a lieu de rappeler ici que la lutte contre le fléau de l'analphabétisme figure, depuis l'année 1990, dans la liste des indicateurs de développement humain (IDH) fixés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et calculés par un système de combinaison intégrant l'espérance de vie à la naissance, le PIB par habitant et l'accès à l'éducation (taux d'alphabétisation des adultes et taux combiné de scolarisation dans les trois paliers du primaire, secondaire et supérieur).

S. T.



Crise libyenne

Al Sarraj demande de l'aide

En proie à une crise profonde, la Libye peine à assurer une vie «normale» à ses citoyens. C'est le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, qui le confirme en appelant les pays donateurs à accorder davantage de soutien à son pays.



Par S. A. Mohamed

Selon un communiqué du Conseil présidentiel libyen, Al-Sarraj a appelé les pays donateurs, lors de la première réunion, tenue mardi à Tripoli, de la commission des hautes politiques consacrée à la coordination de l'aide de la communauté internationale destinée à améliorer des conditions de vie des Libyens, à «accorder davantage de soutien à son pays pour lui permettre de sortir de sa crise et reprendre sa place aux niveaux régional et international». Le dossier de l'économie et des prestations «figure en tête des priorités du gouvernement» et implique la prise de mesures fermes et urgentes «afin d'assurer les prestations de base nécessaires aux citoyens et atténuer les souffrances des régions affectées par le conflit», a-t-il dit. La réunion, présidée par M. Al-Sarraj, s'est déroulée en présence de la représentante spéciale adjointe pour la Libye et chef adjointe de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Maria Do Valle Ribeiro, du chef de la mission de l'OMS en Libye, de représentants d'institutions financières et économiques internatio-

nales, de l'ambassadrice de l'UE en Libye et des ambassadeurs d'Allemagne, de France, d'Italie, de Corée du Sud, de Turquie et des Pays-Bas, ainsi que des ministres libyens des Affaires étrangères, de la Planification et de la Gouvernance locale. Lors de cette réunion, Al-Sarraj a présenté la feuille de route proposée en vue de faire sortir la Libye de la crise qui la frappe, soulignant que la proposition portant sur l'organisation élections présidentielle et parlementaires «ne peut être réalisée qu'à travers le dialogue et le lancement d'un processus politique, impliquant toutes les parties concernées afin d'asseoir une plateforme solide à ces échéances électorales importantes et sortir de l'état de division que connaît le pays. Il a appelé la communauté internationale, particulièrement le nouvel envoyé onusien, Ghassan Salamé à «saisir les efforts consentis pour orienter le processus de dialogue politique vers l'aboutissement de cette échéance nationale». Al Sarraj a, dans ce sens, appelé l'ONU à «apporter l'appui technique à la Haute commission des élections pour appuyer cette importante échéance». Il souhaite que cette rencontre «soit un départ effectif

pour la mise en œuvre de projets de partenariat susceptibles d'améliorer la situation du citoyen libyen et de consacrer la stabilité», soulignant que le gouvernement d'union nationale «œuvre à préserver l'unité et la souveraineté de la Libye et veille à ce que toutes les factions contribuent à instaurer la paix et la réconciliation entre les Libyens». La Libye «doit aujourd'hui relever des défis majeurs qui exigent la conjugaison des efforts», a-t-il souligné, se disant satisfait «des priorités fixées dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'énergie, de la relance économique et de la gouvernance qui s'adaptent toutes aux politiques du gouvernement». Il a également mis l'accent sur l'importance de la tenue de cette réunion internationale sur la Libye à Tripoli. «Pour l'instant, la Libye n'est pas un pays stable et le travail de l'Union européenne, comme de la communauté internationale, consiste à chercher une solution politique à la crise», a pour rappel, déclaré lundi, Le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Moghri.

S. A. M.

Des politiques et mesures ont été adoptées

L'intérêt de la DGSN pour les droits de l'homme

La direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) a mis en avant «l'intérêt accru» qu'il accorde à la promotion des droits de l'homme dans les rangs de la police à travers la modernisation du système de formation «à même de garantir la mise en œuvre des lois de la République».

La Dgsn a rappelé que son processus visant à promouvoir les principes des droits de l'homme au sein de la police nécessitait «la modernisation de la formation en assurant la mise en œuvre des lois de la République auxquelles a appelé le Président de la République pour préserver la dignité de l'homme, sa liberté et ses droits, en tant que base pouvant édifier l'Etat et instaurer la démocratie à même d'établir la bonne gouvernance».

Pour ce faire, «les étudiants stagiaires au sein des Ecoles de police, sont informés des directives du général-major, le directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel, relatives au respect des principes des droits de l'homme conformément aux lois de la République, en sensibilisant constamment à la nécessité d'en tenir compte lors de l'accomplissement des missions des agents de poli-

ce, d'autant que ces dernières sont axées, en premier lieu, sur l'état de droit ainsi que sur la dignité du citoyen», note le communiqué.

«Plinement imprégnés des principes des droits de l'homme, lesquels sont enseignés dans tous les programmes du corps de la police, les policiers maintiennent leurs engagements à respecter les directives de leur Haut commandement en cette matière» dont le but est de «préserver les vies des citoyens et leurs biens par tous les moyens juridiques, outre l'action de proximité efficace».

En consécration du slogan «L'Etat de droit commence dans les rangs de la police», M. Hamel a récemment annoncé la création d'un nouveau bureau réservé aux droits de l'homme, une démarche qui traduit la volonté de la Dgsn.

«Dans l'optique de professionnaliser le métier de policier, notamment dans son interaction avec la société à même de préserver les citoyens et leurs biens conformément aux exigences de la modernisation dans le respect de la loi et de la déontologie, la Dgsn a procédé à consolider le principe des droits de l'homme en tant que

mécanisme, à travers lequel, la sage et clairvoyante direction vise à préserver la dignité du citoyen» ajoute la même source, indiquant qu'elle «était et elle est toujours première dans la concrétisation du respect des principes des droits de l'homme, d'autant qu'elle représente une institution réglementaire dont l'objectif principal est la protection des citoyens et leurs biens». Dans ce sens, la Dgsn avait adopté plusieurs politiques et mesures liées aux droits de l'homme, traduites essentiellement par l'action policière administrative et sur terrain, à l'instar de la «police de proximité», «la création de bureaux d'écoute», «l'organisation de journées d'information et de sensibilisation périodiques au niveau central et local», outre «la réponse aux requêtes et les enquêtes sur les dépassements de certains membres de la police», ainsi que «la mise en place de mécanismes techniques et d'une technologie intelligente au niveau des centres de la Sécurité nationale» contribuant à offrir de meilleures prestations aux citoyens et prendre en charge tous les droits et garanties aux individus placés en garde à vue.

G. L.

Meilleure oeuvre scientifique, culturelle et médiatique

Gaïd Salah remet le Prix de l'ANP

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé, hier à Alger, une cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique de l'année 2017 au cours de laquelle ont été remises des attestations et des rétributions pécuniaires aux lauréats, a indiqué un communiqué du MDN.

Dix oeuvres, individuelles ou collectives, ont été primées à l'occasion de cette 6^{ème} édition du Prix de l'ANP, dont une en sciences militaires, trois en sciences technologiques, une en sciences médicales, deux en sciences sociales, une en sciences humaines et deux oeuvres d'art.

Le général de corps d'Armée a attribué, par la même occasion, des attestations de reconnaissance aux responsables et représentants des structures ayant participé avec efficacité aux festivités commémorant le 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a souligné la même source.

La cérémonie a été ouverte par une allocution prononcée par M. Gaïd Salah, à travers laquelle, il a salué le contenu du message du Président de la République à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, où il «a mis en valeur le rôle de l'ANP dans la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays et de la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens».

«Je saisis cette opportunité pour saluer grandement le contenu du message de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en cette date, si chère aux cœurs de tous les Algériens, à travers lequel il n'a pas manqué de mettre en valeur le rôle de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays et de la sécurité de nos concitoyens et de leurs biens, la gratifiant, au nom du peuple algérien, pour le courage, le professionnalisme, et le sens du sacrifice par lesquels elle a réussi, avec le concours des différents services de sécurité, à prendre largement le dessus sur les derniers groupuscules terroristes dans notre pays, rendant hommage, à cette occasion, aux âmes des martyrs du devoir national qui ont donné de leur vie dans la lutte contre le fléau du terrorisme abjecte», a-t-il déclaré.

«Son Excellence, M. le Président de la République a également salué les efforts et l'efficacité de nos Forces armées et de nos services de sécurité mobilisés le long de nos frontières pour la sauvegarde de notre territoire contre toute tentative d'intrusion criminelle quelle qu'en soit la forme», a encore souligné M. Gaïd Salah. Présentant ses sincères félicitations aux lauréats, Il a réitéré le «soutien continu du Haut commandement de l'ANP à ce genre d'efforts, afin d'encourager la concurrence honnête dans le domaine du travail intellectuel, de la recherche scientifique et le développement de la créativité chez les personnels».

Bilal L.

Prisonniers politiques sahraouis

Peines allant de 2 ans de prison à la perpétuité

Des peines allant de deux ans de prison à la perpétuité ont été prononcées à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, par la Chambre criminelle près la Cour d'appel à Salé près de Rabat, à l'issue d'un procès marqué d'irrégularités qui a duré sept mois, ont rapporté les médias.



Le verdict a été rendu hier à l'aube par la justice marocaine, a-t-on précisé de mêmes sources. Le procès des 25 Sahraouis, ouvert en décembre 2016 devant une juridiction dite civile, a été marqué par «des irrégularités» dénoncées par des organisations internationales, personnalités et partis politiques à travers le monde.

Ces irrégularités ont poussé les prisonniers à se retirer du procès en juin dernier, refusant d'accéder à la salle d'audience.

En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment afin de démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles.

Accusés d'avoir formé une organisation criminelle ayant pour but de commettre des actes violents contre les forces de l'ordre marocaines, certains d'entre eux ont été condamnés, en 2013, à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et cela en violation du droit international. A la suite de ces événements, la plupart ont passé 27 mois en détention provisoire.

Mais le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis.

L'ambassadeur sahraoui à Alger dénonce

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique auprès de l'Algérie, Bachraya Hamoudi Bayoune, a dénoncé les peines prononcées contre les détenus politiques du groupe Gdeim Izik, estimant que ces peines étaient «prévisibles», eu égard au

caractère politique du procès qui concerne des détenus défendant une cause juste et revendiquant leurs droits à la liberté et à l'indépendance.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bayoune a précisé que les «peines prononcées par un tribunal marocain étaient prévisibles, car le procès étant purement politique et le seul tort retenu contre les accusés étant la revendication de la liberté et de l'indépendance, prévoyant d'autres procès dans le futur contre des Sahraouis pour les mêmes motifs».

«Le procès était un simulacre. Les forces d'occupation n'ont fait que tergiverser des années durant et jeter de la poudre aux yeux. Les peines prononcées sont de la comédie pour les Sahraouis», a-t-il soutenu.

«Ces peines ne feront que consolider l'attachement des Sahraouis à leur terre et leur détermination à poursuivre la lutte et à condamner la répression marocaine exercée contre le peuple sahraoui qui ne fait que revendiquer son droit légitime à la liberté et à l'autodétermination», a-t-il ajouté. Le diplomate sahraoui a souligné que le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, poursuivra sa coopération avec les organisations internationales des droits de l'homme à l'effet d'exercer des pressions sur les autorités marocaines pour les soumettre à la loi. Le Front Polisario, a-t-il dit, démontrera au monde entier que ce «procès est injuste et sommaire».

Reda A.

Publicité

Un parlementaire italien dénonce une «violation des droits de l'homme»

Le membre du Sénat italien, Staphani Bakari, a dénoncé hier, les peines injustes prononcées à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, les qualifiant de «violation des droits de l'homme».

Cité par des médias, M. Bakari, a, après avoir exprimé son «inquiétude» suite à la fin de ce soit-disant procès, il a relevé «une violation des droits de l'homme et des conventions internationales», appelant à exercer plus de pression sur le Maroc et à encourager les observateurs internationaux à effectuer des visites aux Sahara occidental occupé.

Le parlementaire italien, également président du groupe d'amitié parlementaire italo-sahraoui, a déclaré à la presse locale que le verdict prononcé à l'encontre des 24 prisonniers politiques sahraouis était «nul», et que le procès était d'«une injustice inégale», pis encore, que celle décriée par un grand nombre d'organisations internationales et de défenseurs des droits de l'homme.

Mardi, à la veille du verdict, Amnesty international et Human Rights Watch avaient appelé à «veiller» à ce que les jugements «ne se fondent pas sur des aveux extorqués sous la torture ou les mauvais traitements lors d'interrogatoires policiers», alors que des juristes et militants de droits avaient affirmé l'absence, lors du procès, de toute garantie au profit des militants sahraouis.

raouis.

Après un simulacre de procès qui a duré sept mois, une «Chambre criminelle» marocaine a prononcé, hier à l'aube, sans surprise aucune, des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre de 23 prisonniers sahraouis arbitrairement détenus.

Ainsi, la prison à perpétuité a été prononcée contre Abhah Sidi Abdallah, Al Ismaïli Ibrahim, Bani Mohamed, Boutankiza Mohamed Lbachir, Laâroussi Abdeljalil, Lakhfawni Abdallah, Lamjid Sidi-Ahmed et Sbaï Ahmed.

Pas moins de 30 ans de prison ferme ont été réservés aux militants Asfari Ennaama, Banga Chikh, Bouryal Mohamed, et Dah Hassan, Boubit Mohamed Khouna, Faqir Mohamed, Haddi Mohamed Lamine et Zaoui Lahcen d'une peine de 25 ans d'emprisonnement.

Après 31 audiences, la cour a également condamné à 20 ans de prison ferme Toubali Abdallah, Tahlil Mohamed et Khadda Lbachir, à 6 ans et demi de prison ferme Dich Eddafi, à 4 ans et demi de prison ferme El Bakkay Laarbi et à 2 ans de prison ferme, Almachdoufi Ettaki et Zayyou Sidi Abderrahman.

L'examen du dossier de Mohamed Ayoubi, qui faisait partie du groupe Gdeim Izik et qui sera jugé séparément du groupe, a été reporté au 27 septembre prochain.

H. L.

Fontaines d'eau

Témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres

Les fontaines d'eau de Médéa ont une vocation singulière qui va au-delà du simple objet décoratif qui orne les ruelles de la ville. Elles sont le témoin d'un acte solidaire qui se perpétue depuis des lustres, d'autant qu'elles garantissent, hiver comme été, le libre accès à des milliers de foyers à cette source de vie vitale, qu'est l'eau.



Le partage de l'eau est derrière la profusion de ces fontaines et, en quelque sorte, leur raison d'être. Les fontaines d'eau font partie du patrimoine de l'ancienne capitale du Titteri qui a résisté, non seulement à la sédentarité, mais à préserver une vocation sociale que même la modernisation du système de distribution d'eau domestique n'a pu empêcher de se développer davantage.

Il n'y a pas un quartier ou une ruelle qui soit dépourvu d'une fontaine d'eau. Leur nombre ne cesse d'augmenter grâce aux actions des particuliers, notamment les propriétaires de puits qui, dans un esprit d'accomplir un acte de solidarité envers les citoyens, réalisent, sur leur propre budget, ce type de fontaine.

L'existence de ces fontaines est soumise, toutefois, à une réglementation très stricte, affirme le président de l'APC de Médéa, Yacine Birane, d'autant qu'il s'agit d'une question de santé publique et requiert, à cet égard, la conformité de ces bienfaiteurs à certaines règles à même de garantir, dit-il, la bonne qualité de l'eau à laquelle ont accès directement les citoyens et la préservation de l'environnement immédiat des fontaines que ces particuliers comptent faire exploiter.

Avant l'octroi de toute autorisation des services de la commune, une analyse bactériologique et chimique est effectuée sur l'eau des puits ou sources qui va alimenter la fontaine en question, explique le même responsable, dans le but de s'assurer que l'eau est potable et ne représente aucun risque sur la santé des citoyens.

La construction de la fontaine doit respecter, en outre, des critères bien précis, tant sur le plan esthétique, que celui environnementale, assure-t-il, ajoutant que la réglementation fait obligation aux demandeurs d'utiliser des matériaux adaptés à ce type d'ouvrage, en l'occurrence le marbre et la faïence, dans un souci d'esthétique, et la réalisation de système d'avaloir destiné à l'évacuation des eaux des fontaines.

La construction de fontaines est synonyme d'aumône permanente

Pour nombre de «donateurs», ce geste (la construction d'une fontaine) ayant valeur de partage et dont les bienfaits vont se perpétuer à l'infini, est un bien mis à la disposition exclusive des citoyens. C'est cette façon de concevoir les choses qui pousse ces particuliers à partager l'eau, source de vie, avec les autres.

Pour Mourad, un habitant de la cité Ahmed Sari, centre-ville de Médéa, la présence de ces fontaines offre la possibilité aux gens, transitant par la ville, d'étancher leur soif ou de se rafraîchir, notamment quand il fait chaud, comme elles permettent de faire face aux pénuries d'eau qui peuvent survenir, assurant que lui-même s'alimente régulièrement dans l'une des deux fontaines qui trônent dans les deux entrées de cette cité, vu la qualité de l'eau et sa disponibilité à longueur de journée.

Nombre de citoyens comme Mourad recourent à l'eau de ces fontaines qu'ils

préfèrent de loin à l'eau du robinet. Celle-ci est souvent utilisée pour le nettoyage ou la vaisselle en raison, explique Nacer, un habitant du quartier de Tniet El Hdjar, du taux élevé de chlore contenu dans l'eau du robinet, ce qui donne, selon lui, un goût particulier à cette eau et nécessite un temps de cuisson plus long, par rapport à l'eau puisée dans les fontaines.

Une idée, d'ailleurs, très répandue à Médéa où une majorité de familles ont tendance à s'alimenter directement au niveau des fontaines pour leur besoin d'eau et consacrent celle du robinet aux seuls tâches ménagères. Kamel, un fonctionnaire, résidant à Ktiten, quartier périphérique de Médéa, fait régulièrement le déplacement jusqu'à la fontaine séculaire de Tala Aïch, ancienne ville de Médéa, pour faire le stock de la journée. Ce qui le pousse à venir ici, c'est la qualité de cette eau pure qui provient des tréfonds du sous-sol de la ville, sa fraîcheur et la valeur symbolique de ce lieu, qui a vu déferler, depuis plus d'un siècle d'existence, des milliers de citoyens en quête d'une eau vivifiante et rafraîchissante.

Suivre l'évolution des besoins de la population

Ainsi, à mesure que la population grandissait et ses besoins en eau avec, le partage de ce «bien» entre l'ensemble de la communauté s'est accompagné par une profusion de fontaines d'où pouvait s'alimenter librement le voisinage. La ville de Médéa et ses environs compte un nombre

important de puits et de sources d'eau qui profitent, à longueur d'année, aux citoyens.

Beaucoup de quartiers du vieux Médéa portent aujourd'hui le nom de fontaines séculaires qui font partie de ce patrimoine jalousement gardé, telles que Aïn Takbou, Aïn Larais, Tala Aïch, qui sont, non seulement une source de vie, mais aussi un point de rencontre où les citoyens discutent et s'échangent quelques nouvelles, le temps de faire le plein de jerricans.

En sus des fontaines publiques, nombre de patios d'anciennes résidences et de haouchs, maisons traditionnelles, érigés à l'intérieur de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa ou sa périphérie, sont également ornés d'une fontaine, d'allure simple ou décorée de faïences.

Ces cours sont l'endroit où les familles ont pris l'habitude de se réunir, que ce soit à l'occasion des fêtes religieuses, traditionnelles ou nuptiales, ou encore durant les longues veillées estivales.

Côté convivialité, la fontaine est l'endroit indiqué pour siroter un café ou partager un mets traditionnel avec des convives, à l'ombre des feuilles de vigne ou de fleurs de jasmin, autre élément décoratif de cet intérieur de maison qui fait rêver les habitants des cités.

K. L.

Durant le premier semestre Plus de 18 000 affaires d'atteinte à l'environnement traitées

Les services de la Gendarmerie nationale ont traité 18 541 affaires d'atteinte à l'environnement durant le premier semestre de l'année 2017 et interpellé 9 873 personnes, selon le bilan publié mardi par ces services.

La même source relève une augmentation de 59% des affaires d'atteinte à l'environnement (11 685 affaires) et de 50% de personnes interpellées (6 577 personnes) par rapport à la même période de l'année précédente.

L'action des unités de la Gendarmerie nationale a porté sur les délits liés à la gestion des déchets qui représentent 55% du nombre global des affaires traitées. Ce travail a donné lieu à l'arrestation de 5 895 individus, déferés devant les instances judiciaires.

Les délits les plus répandus concernent le dépôt de déchets dans des lieux publics suivis des délits liés à l'urbanisme avec un taux de 27% et enfin les délits liés à la protection de l'environnement et au système forestier avec 11%.

«L'Institut national de criminalistique et criminologie (département environnement) a fourni aux unités le soutien nécessaire à travers 422 expertises dans le cadre du traitement des affaires importantes nécessitant des preuves scientifiques», a indiqué la même source.

Dans le cadre de «l'intérêt qu'accorde le commandement de la Gendarmerie nationale à la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, ainsi qu'à la protection du cadre de vie du citoyen, cinq bridages spécialisés entreront en service dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Biskra, Ghardaïa et Tamanrasset».

G. B.

M'sila

Un public nombreux à l'ouverture des Nuits d'été

Un public nombreux, composé de familles, de jeunes et d'enfants a assisté, dans la soirée de lundi à mardi, à la fête d'ouverture des Nuits d'été de M'sila, au complexe des sports et de la jeunesse de la capitale du Hodna.

La soirée d'ouverture a été marquée par des spectacles de folklore local, de cavalerie, de fantasia et de baroud ainsi que des spectacles de clowns de la coopérative Idées et arts de la ville d'El Eulma (Sétif).

Les troupes folkloriques ont régalié l'assistance avec des danses naïves exécutées par des danseuses affiliées à des troupes locales activant dans la région de Boussaâda, lesquelles ont émerveillé le public, notamment les jeunes, qui ont plei-

nement adhéré aux extraits de chansons et les danses arborées, approuvant par des applaudissements nourris.

L'artiste m'sili, Kheireddine Dhiab, a interprété, à l'occasion, les plus belles chansons berbères, cheminant sur les pas du défunt Ahmed Khelifi et Abderachid Merniz de M'sila. Une exposition d'arts plastiques a été, par ailleurs, organisée dans le hall du complexe sportif de la ville, accueillant des toiles de l'artiste Etienne Dinet qui a vécu au siècle dernier dans la ville de Boussaâda et y mourut, mais aussi les oeuvres d'autres artistes. Cette manifestation, qui devra se poursuivre jusqu'au 24 août prochain, ciblera plusieurs communes de la wilaya de M'sila et vise à animer les

soirées d'été et faire connaître le patrimoine musical de la région du Hodna, en plus de constituer une occasion pour les nouveaux artistes de mettre en avant leur talent dans le domaine de la musique, du chant et des arts plastiques, a affirmé, à l'APS, le directeur de la culture, Rabah Dhrif. Ce même responsable a indiqué, également, que le public de la capitale du Hodna sera au rendez-vous, la semaine prochaine, pour la projection de films cinématographiques, des jeux ludiques pour enfants animés par l'artiste Amar Boussouf, ainsi qu'une représentation théâtrale intitulée El Aïla (la famille), produite par l'association El Kalima du théâtre de M'sila.

L. Y.



Tipasa

Retard dans la réalisation de 1500 logements



Le wali de Tipasa, Moussa Ghellai a annoncé mardi que la réalisation de quelque 1500 logements promotionnels aidés (LPA), accusant un "grand" retard, a été confiée récemment au promoteur immobilier "Badr Iskane".

« Les autorités de la wilaya ont décidé de transférer la réalisation de 1480 LPA, inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) au promoteur immobilier «Badr Iskane», a déclaré le wali à l'APS en marge d'une visite pour s'enquérir de la cadence des travaux d'aménagement de 48 projets de logements publics locatifs à travers les 17 commune de Tipasa.

Il s'agit de 1480 logements répartis entre les communes de Fouka, Chaiba, Koléa, Bouharoun et Bou Ismail qui sont restés lettre morte suscitant l'ire des bénéficiaires, selon des échos recueillis par l'APS. A ce propos, le wali a rassuré les

souscripteurs à cette formule de la réalisation des projets dans les délais une fois les travaux lancés, soulignant que les procédures administratives sont au stade de la délivrance des permis de construire, ajoutant que le problème du foncier «ne se pose plus».

Concernant le projet des 1678 LPA qui enregistre lui aussi un retard, le wali a fait savoir que le promoteur immobilier public l'agence foncière de la wilaya était à pied d'oeuvre pour le lancement des projets et qu'elle se penchait actuellement sur la révision des études techniques.

S'agissant des logements de type F1, M. Ghellai a affirmé aux citoyens rencontrés qu'ils bénéficieront «progressivement» de toute opération de distribution des logements de type F3, ajoutant avoir donné de fermes instructions aux chefs de Dairas et présidents d'APC pour l'examen des dossiers au cas par cas.

Soutenant que les appartements de type F1 seront récupérés, il a rappelé la décision historique du président de la République Abdelaziz Bouteflika de ne pas

réaliser ce genre de logements.

Le Wali de Tipaza a entamé lundi une visite de travail de deux jours à travers les chantiers de 48 projets de logements publics locatifs (LPL) pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement et aplanir les difficultés ralentissant la cadence de réalisation de certains projets, et ce en associant les directions techniques et les collectivités locales.

Le wali a relevé «l'inaction» de certains bureaux d'études en matière de suivi sérieux et la qualité des travaux notamment en ce qui concerne le projet de 160 LPA dans la commune de Larhat. Constatant l'arrêt des travaux d'aménagement de certains projets pour manque de financement notamment, M. Ghellai a rassuré les entrepreneurs en rappelant la dernière décision du Gouvernement portant libération un volume important d'affectations au profit des projets à caractère social. Il a souligné, dans ce sens, qu'il s'agit là du programme du président de la République et d'une orientation de l'Etat algérien.

G. T.

Tissemsilt

Un feu ravage plus de 11 hectares

Un incendie a ravagé plus de 11 hectares dans la forêt à M'hamadia, une zone relevant de la commune de Lazharia, a-t-on appris mardi auprès des services de la protection civile. Cet incendie, survenu dans la soirée de lundi, a ravagé plus de 7 ha de pin d'Alep et 4 ha de broussailles, a précisé la même source, ajoutant que les agents de la protection civile ont maîtrisé le feu après une lutte acharnée de près de huit heures. L'intervention des pompiers a per-

mis d'éviter la propagation des flammes vers les autres superficies boisées de cette forêt qui se distingue par son couvert végétal dense. Les causes de cet incendie restent pour le moment indéterminées, selon la conservation des forêts. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer l'origine de ce foyer d'incendie.

Dans le cadre de lutte contre ce genre d'incendies pour la saison 2017, la conser-

vation de wilaya des forêts a mobilisé, avec plusieurs instances locales, d'importants moyens humains et matériels dont 14 équipes mobiles fortes de 118 éléments entre cadres et agents, ainsi qu'un effectif de 50 agents saisonniers en charge de la surveillance et l'intervention rapide en cas de déclenchement du feu, aux côtés de 719 cadres et agents relevant des services de la protection civile.

L. T.

Laghouat

500 logements AADL à attribuer en août

Au moins 500 logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront attribués au mois d'août prochain dans la commune du chef lieu de wilaya de Laghouat, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Faisant partie d'un programme de 800 logements du même type en cours de réalisation au chef lieu de la wilaya, cette

tranche a été projetée à la distribution après finalisation des travaux de voies et réseaux divers (VRD), en attendant le parachèvement du réseau de l'éclairage public, ont précisé les mêmes services.

Les services de la wilaya font état aussi de la poursuite des travaux secondaires concernant la tranche des 300 logements restants dont l'attribution devra intervenir en septembre prochain. Le projet de 200

unités similaires (AADL) dans la commune d'Aflou sont à un stade de réalisation «très avancé» et devra être livré au début du dernier trimestre de l'année courante, selon la même source. Une première tranche de 200 logements promotionnels aidés (LPA) sera attribuée à la fin du mois de juillet en cours, ont également fait savoir les services de la wilaya.

L. O.

Oran

Cinq projets de fermes aquacoles validés

■ Cinq projets de fermes aquacoles, prévus dans la zone de Kristel, spécialisées dans l'élevage de la dorade et du loup de mer ont été validés par la commission de wilaya, a-t-on appris mardi du directeur local de la pêche et de l'aquaculture. La direction de la pêche a réuni, la veille (lundi), les responsables des différentes administrations concernées par ces projets - la Direction des domaines de l'Etat, l'Agence nationale du cadastre et la Direction de l'industrie-, ainsi que les investisseurs dans le but d'accélérer les procédures pour le lancement de ces projets avant la fin de l'année en cours, a indiqué Mohamed Bengrina.

Après la validation des projets par la commission de wilaya, la prochaine étape consistera en l'attribution des terrains, sur terre et en mer. L'objectif de cette réunion est de faciliter les procédures, pour que tout soit prêt au mois de septembre, a souligné M. Bengrina, ajoutant que l'entrée en service de ces fermes est attendue pour la fin de l'année 2017 ou, au plus tard, pour le premier trimestre de l'année 2018. La capacité de production globale des cinq fermes dépassera les 3.000 tonnes par an. Elles généreront une centaine de postes d'emploi direct, a-t-il précisé.

La wilaya d'Oran compte déjà trois fermes aquacoles, une spécialisée dans l'élevage des moules et deux autres produisant du loup de mer et de la dorade. La réalisation de fermes aquacoles à Oran s'inscrit dans le cadre du programme de développement du secteur à l'horizon 2020, axé sur l'aquaculture.

T. K.

Bordj Bou Arreridj Des interventions chirurgicales gratuites programmées

■ Des interventions chirurgicales seront pratiquées en septembre prochain, à titre gracieux, dans les différentes structures de santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj par des médecins algériens établis en France, adhérents à l'association amitié populaire Franco-Algérienne (AAPFA), a-t-on appris mardi auprès du directeur local du secteur.

Cette initiative, inscrite dans le cadre d'un programme de coopération entre l'AAPFA et la direction locale de la santé et de la population (DSP), devra permettre aux malades nécessiteux de bénéficier d'interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, telles que la chirurgie orthopédique, pédiatrique, viscérale ainsi que la reconstruction mammaire, a précisé à l'APS, M. Salim Zegrar.

Ces interventions sont programmées du 9 au 16 septembre prochain au niveau de l'hôpital «Lakhdar Bouzidi» du chef lieu de wilaya, ainsi qu'aux centres hospitaliers des communes de Ras el Oued, Medjana et Mansourah, a-t-on encore souligné détaillant que la priorité a été donnée dans la programmation de ces interventions «aux cas urgents en attente de transfert à l'étranger pour des soins.

De son côté, Dr Mohamed Abdessamed Benmouhoub, membre de l'AAPFA, a affirmé que l'objectif de cette collaboration était de permettre également «un partage de compétences et une collaboration professionnelle dans le domaine de la santé», mettant en exergue l'apport de cette action dans le transfert du savoir faire pour optimiser les compétences nationales.

K. M.

CONFLITS ►►

Yémen

Les civils à nouveau victimes directes de la guerre

Une vingtaine de personnes ont péri dans une frappe attribuée à la coalition arabe au Yémen où les civils payent le prix fort de la guerre qui a provoqué une catastrophe humanitaire décrite comme «horifique».



Ces civils ont trouvé la mort dans un camp de déplacés près de Taëz, la grande ville du sud-ouest du Yémen aux mains des rebelles houthis, ont indiqué hier l'ONU et des témoins.

L'attaque a touché mardi des huttes abritant des déplacés dans la région de Mawza, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Elle est la dernière d'une série d'attaques ayant fait des victimes en nombre parmi les civils depuis que le conflit s'est intensifié en mars 2015 avec l'intervention d'une coalition arabe, menée par l'Arabie Saoudite, en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi, face aux rebelles.

Citant un premier bilan, le HCR a fait état d'«au moins 20 morts, dont des femmes et des enfants» dans le raid. «La plupart des victimes appartenaient à la même famille».

Le HCR s'est dit «profondément choqué et attristé» par cette attaque qui a touché des familles originaires de Mokha, la ville portuaire reconquise l'an

dernier par les forces gouvernementales aux rebelles.

Au moins sept femmes et quatre enfants figurent parmi les victimes, selon les témoins qui ont attribué le raid aérien à la coalition militaire arabe.

Les forces progouvernementales contrôlent le centre-ville de la ville de Taëz et y sont assiégés par les rebelles.

Selon le HCR, plus de 300 000 habitants de la province de Taëz ont fui leurs villages et ont trouvé refuge ailleurs dans la région, ce qui illustre «la complexité et la gravité de la situation» des civils qui cherchent à se protéger des opérations militaires.

«Ce dernier incident démontre le danger extrême auquel s'exposent les civils au Yémen, notamment ceux qui cherchent à fuir les violences», écrit l'organisation.

Mort, choléra, famine

Les civils constituent plus de la moitié des 8 000 morts du conflit depuis l'intervention arabe, selon l'ONU.

La guerre oppose des forces progouvernementales

aux rebelles houthis, soutenus par l'Iran et alliés à des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

La coalition a reconnu des erreurs et promis de modifier les règles d'engagement pour éviter les victimes civiles, mais accuse régulièrement les rebelles de se mêler aux civils, voire de les utiliser comme boucliers humains.

Certains de ses raids ont suscité de vives condamnations des défenseurs des droits de l'homme, comme celui qui avait fait 140 morts en octobre 2016 parmi des civils participant à une cérémonie de deuil à Sanaa.

La catastrophe humanitaire, décrite comme la pire de l'histoire du pays par les services de l'ONU, frappe les civils de plein fouet.

En raison de l'effondrement du système de santé, une épidémie de choléra frappe le pays où plus de 320 000 cas présumés ont été signalés et au moins 1 740 personnes en sont décédées, selon l'ONU.

Le patron des opérations humanitaires de l'ONU Stephen O'Brien a accusé le 12 juillet les belligérants au Yémen et leurs soutiens étrangers d'être responsables de l'épidémie de choléra «fabriquée par l'homme».

De son côté, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, envoyé onusien au Yémen, a qualifié la crise humanitaire d'«horifique», estimant que le pays n'était pas en proie «à une unique urgence, mais à plusieurs urgences complexes».

Plus de sept millions de personnes sont menacées de famine, y compris 2,3 millions d'enfants mal nourris âgés de moins de cinq ans. Le Yémen est l'un des plus pauvres pays arabes.

Les Houthis, issus de l'importante minorité zaïdite concentrée dans le nord du Yémen, occupent toujours de larges parties du territoire yéménite depuis leur coup de force contre le gouvernement qui leur a permis de s'emparer de la capitale Sanaa en 2014.

AFP

Turquie

L'armée frappe des avant-postes du PKK

Mardi, l'armée turque a frappé des avant-postes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans le nord de l'Irak et dans le sud-est de la Turquie, a déclaré une source militaire.

Les frappes aériennes ont été effectuées lorsque l'armée a déterminé que les avant-postes du PKK tentaient de lancer une attaque, a indiqué dans un communiqué de l'armée turque, cité par la chaîne Al Hurra.

Les bombardements ont tué un certain nombre d'éléments du PKK et détruit des cibles appartenant au parti kurde, dans la ville d'Al Zab, au nord de l'Irak, et dans la ville de Betlis, au sud-est de la Turquie, précise le communiqué.

G. T.

Egypte

Trois responsables de groupes extrémistes tués

La police égyptienne a tué deux chefs du groupe Hasam au Caire ainsi qu'un leader terroriste dans le Sinaï, lors de fusillades, a annoncé mardi le ministère de l'Intérieur.

Ces derniers mois, Hasam a revendiqué plusieurs assassinats et attentats contre les forces de sécurité au Caire et dans le delta du Nil.

Selon le ministère de l'Intérieur, la police a reçu des informations selon lesquelles des chefs de Hasam se préparaient à «transférer leurs armes et équipements et cherchaient à se reloger dans une nouvelle cache dans les limites est du Caire».

Elle a alors installé des points de contrôle sur des routes menant à cette zone. A l'un de ces points, une voiture suspecte s'est approchée et ses passagers ont ouvert le feu, s'attirant une riposte des policiers qui ont tué les deux membres de Hasam, des «étudiants de 24 et 21 ans qui sont parmi les leaders les plus importants du groupe terroriste», a précisé le ministère dans un communiqué.

Dans leur véhicule, la police a trouvé des fusils automatiques ainsi que des munitions, des armes et des équipements de communications, selon le ministère qui n'a pas précisé la date de la fusillade.

Dans le nord du Sinaï, les forces de sécurité ont tué «Ahmed Hassan al-Nchou, l'un des plus importants membres» terroristes dans cette région», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué séparé.

Lors d'une descente contre sa cache à Al-Arich, des combattants ont ouvert le feu sur les forces de sécurité qui ont riposté, tuant ce «responsable qui était chargé du recrutement au sein des groupes extrémistes», a-t-il ajouté.

K. M.

Le président Rohani avertit

L'Iran ripostera aux sanctions américaines

Le président iranien Hassan Rohani a affirmé hier que son pays répondrait de «manière appropriée» aux sanctions américaines, mais qu'il restait engagé par l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances.

Dans un contexte de durcissement très net de relations bilatérales déjà difficiles, les Etats-Unis ont frappé mardi l'Iran de nouvelles sanctions juridiques et financières contre son programme de missiles balistiques et ses activités «déstabilisatrices» au Proche-Orient, même s'ils comptent conserver

l'accord sur le nucléaire.

En vertu de cet accord conclu en 2015, l'Iran, soupçonné malgré ses démentis de chercher à fabriquer l'arme nucléaire, a accepté de réduire pendant au moins 10 ans ses activités nucléaires sensibles contre la levée partielle et progressive de sanctions internationales.

«La République islamique d'Iran respectera toujours ses engagements internationaux», a dit M. Rohani dans une déclaration devant ses ministres retransmise à la télévision. Mais si les Etats-Unis veulent «imposer de nouvelles sanctions sous n'importe

quel prétexte, la nation iranienne répondra de manière appropriée», a-t-il dit. «Nous ne pardonnerons pas les violations par les Américains».

La veille, la diplomatie iranienne a menacé de «sanctionner de nouveaux individus et entités américains ayant agi contre le peuple iranien et d'autres peuples musulmans de la région», après l'annonce de nouvelles sanctions américaines. Le Parlement iranien a, de son côté, ouvert une procédure pour voter une loi de renforcement du programme balistique et de la force Qods des Gardiens

de la Révolution, pour lutter les actions «terroristes» et «l'aventurisme» de Washington.

M. Rohani a accusé les Etats-Unis de «duplicité». «D'un côté, ils envoient des rapports officiels au Congrès, confirmant que l'Iran respectait complètement l'accord nucléaire et de l'autre, ils imposent de nouvelles sanctions en avançant diverses excuses, contraires à la logique et l'esprit» de l'accord.

Le président iranien a accusé son homologue américain, Donald Trump, de rompre des accords internationaux sur Cuba, la Corée du Nord et le changement clima-

tique, conclus sous son prédécesseur, Barack Obama.

Selon lui, les Etats-Unis poussent «l'Iran à abandonner ses engagements» et «s'inquiètent des liens économiques qui s'améliorent entre l'Iran, l'Asie et l'Europe».

«Nous sommes contents que jusqu'à présent le groupe 5+1 a protégé avec force» l'accord nucléaire, a-t-il encore dit. Outre les Etats-Unis, le groupe 5+1 est formé de la Russie, de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

AFP



Boko Haram

Appels à des pourparlers de paix

Des dignitaires de l'ethnie kanourie, majoritaire au sein de Boko Haram et dans le nord-est du Nigeria, ont exhorté les jihadistes à négocier avec le gouvernement pour mettre fin à leur insurrection sanglante.



Mais certains observateurs y voient surtout un appel visant à préserver des intérêts ethniques. Pour le Forum des Anciens du Borno, un groupe d'influence de l'ethnie kanourie composé de militaires et de notables à la retraite, "il est temps qu'ils déposent les armes", qu'ils "se repentent et rejoignent le reste de la société", huit ans après le début du conflit qui a fait plus de 20.000 morts.

"Si nos dirigeants ont eu la latitude de négocier avec Boko Haram pour la libération de certains de leurs captifs, ils devraient employer la même méthode pour négocier la fin de l'insurrection", affirme une déclaration du Forum publiée vendredi dans la presse.

"Le gouvernement du Nigeria avait avant cela négocié avec succès avec les militants du delta (pétrolier) du Niger. Laissez le

gouvernement faire de même avec Boko Haram", ajoute le texte.

L'administration du précédent président, Goodluck Jonathan, avait à plusieurs reprises évoqué des pourparlers de paix avec les jihadistes et même un cessez-le-feu, jamais concrétisé.

Son successeur, Muhammadu Buhari, n'a pour sa part montré aucune volonté d'apaisement depuis son arrivée au pouvoir en 2015, promettant au contraire d'écraser l'insurrection.

Des négociations officieuses menées par son gouvernement ont toutefois permis la libération d'une centaine de lycéennes de Chibok, sur les 219 enlevées par Boko Haram en 2014.

Pour certains observateurs, l'appel lancé par les Anciens du Borno cachent surtout leur crainte de voir les Kanouris marginali-

sés par rapport à d'autres groupes importants comme les Haoussas, dans un contexte de fortes rivalités interethniques.

Pour Abdullahi Bawa Wase, expert en sécurité, les notables kanouris "tâtent le terrain" auprès des autorités.

Les pourparlers de paix "pourrait être une idée de Boko Haram vendue au nom des Anciens du Borno", affirme-t-il.

Un responsable des milices civiles engagées aux côtés de l'armée contre Boko Haram juge lui aussi cette proposition "de mauvaise foi".

"Les anciens savent comment entrer en contact avec leurs fils, leurs neveux et leurs frères qui sont de hauts dirigeants de Boko Haram", explique-t-il sous couvert d'anonymat.

"S'ils pensent réellement ce qu'ils disent, ils devraient convaincre leurs relations au sein

de Boko Haram de renoncer à leur appartenance au groupe et se rendre".

Ennemis jurés

Dès la naissance de Boko Haram en 2002 à Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno, ses liens étaient connus avec l'élite politique et religieuse locale, dont certaines familles avaient des membres haut placés au sein du groupe islamiste.

L'armée a souvent accusé les Anciens du Borno d'entraver délibérément les opérations de contre-insurrection.

"Les gens méprisent Boko Haram pour la mort et la destruction qu'ils causent", affirme Abubakar Gamandi, patron du syndicat des pêcheurs du Borno.

"Mais en termes d'affinités ethniques, certains les soutiennent tacitement quand les victimes ne sont pas kanouries", regrette-t-il. "Beaucoup de Kanouris pensent

que Boko Haram affaiblit leurs adversaires ethniques avec lesquels ils se disputent l'hégémonie sociale, économique et politique au Borno". Les Kanouris détiennent principalement le pouvoir politique, tandis que les Haoussas contrôlent l'agriculture, la pêche et le commerce. Les tribus peules et arabe shuwa se concentrent, elles, sur l'élevage du bétail.

Les tensions entre groupes ethniques pré-existaient à Boko Haram mais elles ont parfois exacerbé le conflit.

Les insurgés "ont causé davantage de destructions et de morts dans les villes non-kanouries et les campements occupés par les Haoussas ou les Arabes shuwa", assure M. Gamandi.

Alors que l'armée a considérablement affaibli Boko Haram, l'appel à des pourparlers est aussi vu par certains comme une tentative de préservation des Kanouris, qui craignent de perdre une génération d'hommes - tués ou emprisonnés.

"L'élite les encourage à se rendre à l'armée par l'intermédiaire des chefs de la communauté locale en promettant un retour en douceur et une réintégration dans la société", explique M. Gamandi.

L'autre obstacle potentiel à une paix durable est l'hostilité des habitants envers les insurgés, après tant d'effusion de sang et de chaos. Selon Abba Aji-Kalli, coordinateur des milices civiles anti-Boko Haram du Borno, pourparlers de paix ou non, les jihadistes sont considérés comme des "ennemis jurés" par ses hommes.

Une amnistie pour des repentis "ne fonctionnera jamais", estime-t-il. "Nous ne nous regarderons jamais dans le blanc des yeux avec Boko Haram. Rien ne peut changer cela". "Nous savons très bien qui ils sont. Ils vivaient parmi nous, nous avons grandi avec la plupart d'entre eux", dit-il.

AFP

Côte d'Ivoire

Quatre ans de prison pour un ex-ministre pro-Gbagbo

Assoa Adou, ancien ministre de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, a été condamné mardi à quatre ans de prison pour "trouble à l'ordre public" par la cour d'Assises d'Abidjan, a constaté un journaliste de l'AFP sur place.

La procureur avait requis dix ans de prison pour "atteinte à la sûreté" contre l'ancien ministre, incarcéré depuis deux ans. "C'est une décision politique" a réagi Me Ange Rodrigue Dadjé, l'un des avocats de la défense, dénonçant la requalification des chefs d'accusation et promettant de "se

pouvoir en cassation". M. Adou était jugé en même temps que sept autres personnes, présentées comme "des complices" des faits. La "responsabilité pénale (d'Assoa Adou et des autres accusés) est établie" a souligné de son côté l'avocat de la partie civile, Me Soungalo Coulibaly.

Assoa Adou a été arrêté en janvier 2015 et inculpé pour "complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat" pour des faits datant de 2012-2013. "J'ai été brutalement arrêté la nuit en compagnie de mon fils, à mon domicile, sans mandat d'arrêt", a-t-il déploré à la

barre. M. Adou avait intégré le camp des "historiques" des cadres du Front Populaire ivoirien (FPI) à son retour d'exil du Ghana en novembre 2014.

Ce parti, fondé par Laurent Gbagbo, est secoué depuis des mois par une crise interne entre des réformateurs, qui veulent tourner la page Gbagbo et ont pris la tête du parti, et des "historiques", qui restent sur une ligne d'opposition dure au président Alassane Ouattara, boycottant les différents scrutins électoraux et se présentant comme les "gardiens du temple".

Trois cadres du FPI de ce camp "historique", dont deux sont incarcérés depuis deux ans, ont été condamnés le 26 mai à 30 mois de prison, également pour "trouble à l'ordre public".

Laurent Gbagbo est écroué depuis fin 2011 à La Haye, où il est jugé par la Cour pénale internationale (CPI) pour "crimes contre l'humanité" présumés commis lors de la crise post-électorale de 2010-2011, qui a fait plus de 3.000 morts en Côte d'Ivoire.

AFP

Burkina et Côte d'Ivoire veulent lutter "ensemble" contre le terrorisme

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, deux pays frappés par des attaques jihadistes, veulent lutter "ensemble" contre le terrorisme", ont affirmé les présidents Roch Marc Christian Kaboré et Alassane Ouattara mardi à Ouagadougou, lors du 6è Traité de l'Amitié et de la Coopération (TAC) entre les deux pays.

"Nous devons faire face ensemble à la question de l'immigration illégale, du terrorisme, de la criminalité transnationale ainsi

qu'aux défis du réchauffement climatique", a déclaré le président ivoirien Alassane Ouattara à l'ouverture du sommet entre les deux pays.

Le président du Burkina, Roch Marc Christian Kaboré, a tenu un discours similaire: "Il est important et urgent d'oeuvrer à dissiper le climat d'insécurité qui fait peser de graves menaces sur nos efforts de développement", a-t-il estimé. "Nous devons gagner le combat contre le terrorisme, la criminalité

transfrontalière organisée, les trafics de tous genres et toutes les formes d'extrémisme", a-t-il martelé.

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont été frappés en 2016 par les attaques jihadistes de Ouagadougou (15 janvier, 30 morts) et Grand-Bassam (13 mars, 19 morts), obligeant les deux pays à renforcer leur coopération stratégique. Les enquêtes ont montré qu'il existait des liens entre les deux attaques.

Par ailleurs, le Burkina doit faire face à des attaques jihadistes récurrentes dans le nord du pays à la frontière avec le Mali. La Côte d'Ivoire, qui a aussi une frontière avec le Mali (mais dans un secteur moins ciblé par les jihadistes), surveille particulièrement cette zone.

Au cours du sommet, une vingtaine d'accords doivent être signés entre les deux pays notamment sur la fourniture d'électricité ivoirienne au Burkina et la prolongation de la ligne de chemin de fer qui relie les

deux pays. Le Burkina et la Côte d'Ivoire ont toujours été intimement liés. Ils ne formaient qu'un seul territoire au début de l'ère coloniale. Quelque trois millions de Burkinabè vivent en Côte d'Ivoire. Les deux pays partagent en outre des ethnies communes comme les Senoufo ou les Lobi.

Le Burkina est par ailleurs très dépendant de son voisin pour l'accès à la mer, ainsi que pour les importations.

AFP

De Pékin à Hong Kong, le «long hiver» des démocrates chinois

La mort de Liu Xiaobo prive le mouvement démocratique chinois d'une figure de proue, au moment où la répression politique menace jusqu'aux libertés de Hong Kong.

Le prix Nobel de la paix ne pouvait plus s'exprimer librement depuis son arrestation fin 2008 pour avoir corédigé un manifeste prônant des élections libres. Mais il demeurerait une source d'inspiration pour les militants de la démocratie. Sa mort en détention la semaine dernière a suscité la colère, mais aussi un sentiment d'impuissance face à l'inflexibilité du régime de Xi Jinping. «Le fait que les autorités chinoises contrôlent si facilement la vie et la mort dissuade les gens de se battre», explique Su Yutong, une activiste qui a fui en Allemagne après avoir été plusieurs fois arrêtée et interrogée du fait de son travail pour une ONG. «Ils se rendent compte que même un prix Nobel peut mourir en prison.» Les craintes se portent désormais sur les proches de Liu Xiaobo, en particulier son épouse Liu Xia, placée sans aucune charge en résidence surveillée depuis 2010. La plupart des amis du défunt sont déjà l'objet d'une surveillance permanente, observe Willy Lam, professeur à l'Université chinoise de Hong Kong, qui relève que la communauté des dissidents est «hautement démoralisée». «Ils réalisent qu'ils sont entrés dans un long hiver et qu'il n'y a pas de lumière au bout du tunnel», explique le politologue.

«Plus d'espoir»

Cette déprime est renforcée par le fait que pour les capitales étrangères, le soutien aux dissidents passe après l'impératif des bonnes relations avec Pékin, observe l'avocat Teng Biao, un défenseur des droits de l'Homme. «Si l'Occident se refuse à froisser la Chine, il n'y a plus d'espoir», explique-t-il. Certains, toutefois, refusent de lâcher, comme Hu Jia, un militant en résidence surveillée à Pékin depuis sa sortie de prison il y a six ans, et qui refuse de partir.

«Je veux rester et avoir un impact sur le pays», dit-il à l'AFP. Le décès de Liu Xiaobo a choqué à Hong Kong, où le mouvement prodémocratie doit composer avec l'influence de plus en plus forte du régime chinois. En vertu du fameux principe «Un pays, deux systèmes», qui a présidé à sa rétrocession



en 1997, le territoire jouit en théorie de libertés inconnues ailleurs en Chine. Mais certains Hongkongais affirment que l'emprise du régime est de plus en plus forte.

La «disparition» à l'automne 2015 de libraires hongkongais critiques de Pékin, qui avaient ensuite refait surface en Chine continentale, avait alimenté ces craintes. «Nous faisons face au même système politique et à la même répression», explique le député écologiste hongkongais Eddie Chu. «Avant, il y avait une distance, mais cela se sent de façon beaucoup plus proche.»

«Ligne rouge»

Au lendemain de la mort de Liu Xiaobo, la Haute cour de Hong Kong a formellement disqualifié quatre élus pro-démocratie du

Conseil législatif, le «Parlement» de l'ex-colonie, après une intervention exceptionnelle de Pékin, au motif qu'ils avaient manifesté leur hostilité au régime chinois dans leur prestation de serment.

Avant eux, deux élus défendant l'indépendance de Hong Kong -concept qui déclenche les foudres de Pékin- avaient déjà perdu leur siège.

En 1997, certains avaient espéré qu'avec sa justice indépendante et son «Parlement» partiellement élu, Hong Kong tirerait le reste de la Chine vers la démocratie.

Mais en 20 ans, le poids économique du petit territoire s'est dilué du fait de l'essor chinois. Et Hong Kong passe désormais aux yeux de Pékin comme un foyer de subversion, image à laquelle a contribué en 2014 la

mobilisation massive du «Mouvement des Parapluies».

A l'occasion de sa première visite à Hong Kong depuis qu'il est président, Xi Jinping a mis en garde le 1er juillet contre toute atteinte à l'autorité de Pékin, qui reviendrait à franchir une «ligne rouge».

Le mouvement démocratique lui-même semble indécis, entre les vétérans qui militent pour un changement dans toute la Chine, et une mouvance «localiste» plus jeune qui pense que les Hongkongais doivent surtout se battre pour leur ville.

Les élections partielles pour remplacer les six élus disqualifiés seront cruciales pour voir si le combat démocratique a encore un avenir à Hong Kong.

AFP

Thaïlande : premières condamnations dans un immense procès de traite d'êtres humains

■ Des dizaines de personnes ont été reconnues coupables de traite d'êtres humains mercredi à Bangkok lors d'un procès exceptionnel impliquant un haut gradé de l'armée thaïlandaise, des politiciens locaux et des policiers.

L'ampleur de ce trafic, dénoncé depuis des années par les ONG, était parvenu sur le devant de la scène internationale en mai 2015, avec la découverte de fosses communes dans des camps de transit pour migrants en pleine jungle thaïlandaise.

La répression qui avait suivi avait désorganisé les filières et conduit les passeurs à abandonner en mer des milliers de migrants venus Birmanie ou du Bangladesh.

Après plus d'une année et demie de procès: il faudra plusieurs heures pour connaître le détail de toutes les condamnations. Jusqu'ici aucune peine n'a été prononcée par la cour pénale de Bangkok mais des dizaines de personnes déjà reconnues coupables. Les 102 accusés doivent répondre de traite d'êtres humains, de rançon et de meurtre - des accu-

sations qui les exposent à des peines pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort. Ils nient tous les charges retenues contre eux.

Parmi les accusés: le général Manas Kongpan, grande figure de l'appareil sécuritaire dans le sud de la Thaïlande, promu à l'époque où l'actuel chef de la junte Prayut Chan-O-Cha était à la tête de l'armée. Il est soupçonné d'être la cheville ouvrière du trafic. Il a lui aussi plaidé non coupable.

A ses côtés se trouvent aussi un autre gradé de l'armée, quatre policiers haut placés, une infirmière et plusieurs fonctionnaires et politiciens dont le maire de la ville de Pedang Besar, dans le sud. Mais aussi des Rohingyas, qui servaient d'interprètes notamment. La filière était organisée dans tout le golfe du Bengale: les migrants tentaient de passer en Thaïlande pour ensuite rejoindre clandestinement par la route la Malaisie.

Il s'agissait de Bangladais qui voulaient échapper à la pauvreté ainsi que des membres de l'ethnie Rohingya, communauté

musulmane persécutée et marginalisée en Birmanie. Beaucoup ont été retenus contre leur gré dans des camps dans la jungle par des passeurs qui exigeaient de leurs proches le versement de rançons exorbitantes.

Des survivants ont raconté que les passages à tabac, les meurtres et les viols étaient fréquents. Des dizaines de fosses communes ont été retrouvées dans la jungle.

Sans précédent

La junte militaire thaïlandaise, soucieuse de débarrasser le pays de sa réputation de plaque tournante du trafic d'êtres humains, avait affiché sa résolution de désorganiser les filières. Et elle a donc décidé de faire de cet immense procès un exemple, mais les défenseurs des droits de l'homme critiquent les tentatives d'intimidation des témoins et l'accès restreint pour la presse lors des audiences.

Pour Amy Smith, de Fortify Rights, ce procès est «crucial et sans précédent». Mais «la

Thaïlande a encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer la justice pour les milliers d'hommes qui ont été exploités, torturés et tués», ajoute-t-elle. Il est clair pour elle que «beaucoup d'autres responsables des trafics sont toujours dehors». «C'est un vrai business et beaucoup d'argent», ajoute-t-elle.

Chaque année, des dizaines de milliers de candidats à l'exil transitaient par le sud de la Thaïlande, et pour ceux retenus dans les camps, entre 2 000 et 3 000 dollars étaient réclamés à leur famille pour leur libération. Certaines organisations craignent aussi que l'enquête de police n'ait été bâclée. Le haut-responsable de la police thaïlandaise, en charge de l'enquête avait précipitamment quitté le pays, disant craindre pour sa vie, et a demandé l'asile politique en Australie. La Thaïlande, point de passage majeur pour les trafiquants d'êtres humains, a longtemps été accusée de fermer les yeux sur ce trafic extrêmement lucratif, voire de complicité.

AFP

La ville où les habitants sont obligés de posséder une arme



Avec ses quelque 700 habitants, la petite ville de Nucla, dans le Colorado, est devenue célèbre pour avoir voté une loi imposant la détention d'une arme et de munitions à tous les foyers. Et les habitants en sont ravis.

Perdue au milieu des montagnes de l'ouest du Colorado, à deux heures du premier Walmart et à 160 kilomètres de l'hôpital le plus proche, Nucla ressemble à n'importe quelle petite ville de l'Amérique rurale profonde. Excepté peut-être qu'elle n'a pas de bars, de cinéma, de magasin d'alcool mais plutôt un stand de tir public, que tous les habitants peuvent utiliser. Sur la porte du bureau du shérif local, une devise annonce la couleur: «Nous n'appelons pas le 911». Effectivement, à Nucla, les habitants préfèrent faire justice eux-mêmes, comme le décrit le Guardian, qui est allé à leur rencontre en juin dernier.

Armes à feu obligatoires

Lorsqu'en 2013, l'Etat du Colorado, théâtre de la fusillade de Columbine en 1999 et d'Aurora en 2012, vote une loi interdisant la vente de chargeurs de munitions de plus de 15 balles et obligeant chaque détenteur d'arme à faire vérifier son casier judiciaire, Nucla prend la direction opposée et fait les unes de la presse nationale. La même année, le conseil de la ville vote en effet une ordonnance, la Family Protection Order, obligeant chaque «chef de famille» à posséder une arme à feu.

Avant cette décision, la culture des armes était déjà enracinée à Nucla. De nombreux habitants en possédaient déjà un - voir plusieurs - et la ville avait même organisé un championnat mondial de tir sur chiens de prairie en 1990, au cours duquel 3.000 de ces animaux avaient été tués. Mais Richard Craig, ancien membre du conseil municipal et instigateur de cette loi, a tout de même proposé cette idée, en prenant exemple sur des villes qui avaient

déjà une législation similaire, comme Kennesaw, en Géorgie, où le port d'arme est obligatoire depuis 1982: «Au début, j'ai proposé ça en blaguant. Mais les autres membres du conseil ont dit que ça semblait cool, alors je me suis dit, o.k, allons-y.»

Une décision populaire chez les habitants

À Nucla, ceux qui le souhaitent peuvent cependant se déclarer «objecteurs de conscience» et ainsi refuser de posséder une arme. Les criminels et les malades mentaux sont heureusement eux aussi exemptés. Mais dans cette petite ville rurale massivement républicaine, la loi municipale de 2013 a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par la quasi majorité des 711 habitants. Même les rares Démocrates y sont favorables.

Shirley Miller, une Britannique originaire de l'Essex qui est venue vivre avec son mari américain à Nucla, n'est pas dérangée par cette loi:

«Bien que je vienne d'une culture différente où il n'y a pas d'armes, je ne vois pas le problème à Nucla. Si je vivais en ville, ces lois me dérangeraient. Mais pas ici, car il n'y a pas de fusillades.»

Marie Templeton, retraitée et historienne de la ville, possède un fusil qui lui a été offert par son mari pour son anniversaire. Elle l'expose fièrement devant l'objectif du photographe de Topic et du Guardian:

«Je suis sûre que les gens qui habitent dans les grandes villes ne se rendent pas compte de ce qu'une arme représente pour nous, qui vivons dans des petites villes. Pourquoi on se sert d'armes? Eh bien, on tue des serpents à sonnette, par exemple!»

Après les reptiles, Marie a un autre objectif dans le viseur: des cougars et des ours qu'elle a récemment vu rôder autour de sa maison...

À part les animaux, les habitants de

Nucla n'ont cependant pas vraiment d'ennemi, car le taux de criminalité y est particulièrement bas. L'année dernière, un homme a été abattu alors qu'il tentait de tuer un shérif non loin de la ville. Mais avant cela, les derniers échanges de tirs qui ont eut lieu près de Nucla remontent à... 1986, lorsqu'un homme qui avait essayé de contenir une dispute conjugale avait été tué d'un tir de pistolet.

Se protéger du monde extérieur

Comme l'explique le Guardian, les habitants ressentent également le besoin de porter des armes pour se protéger de ceux qu'ils appellent «les libéraux des grandes villes». Fondée par des communistes il y a plus d'un siècle, Nucla et sa population désormais républicaine regardent d'un œil inquiet leur avenir incertain. Auparavant prospère car portée par l'industrie minière et l'extraction de l'uranium, la ville ne vit plus aujourd'hui que de sa centrale à charbon, dont la fermeture est programmée pour 2022, ce qui laissera 80 personnes sans-emploi. Les habitants, qui observent leur ville dépérir petit à petit, en veulent aux activistes et aux politiciens des grandes villes d'avoir fait fermer leurs mines d'uranium qui les faisaient vivre. «Les emplois ont disparu depuis 25 ans et rien ne les a remplacés. Les administrations successives ont dit que les communautés comme la nôtre se régénéreraient, mais ce n'est pas le cas», affirme Richard Craig.

À Nucla, les habitants ne veulent donc compter que sur eux-mêmes. Ils entendent avoir la main sur ce qu'ils peuvent encore contrôler dans leur ville en plein déclin économique et démographique. Et pour eux, cela passe par un attachement sans bornes à leurs armes à feu, pour «se protéger du monde extérieur».

Slate

Trump nomme un diplomate aguerri, ambassadeur en Russie, en plein regain de tensions

■ Le président américain, Donald Trump, a nommé mardi, Jon Huntsman, un diplomate et ancien gouverneur très expérimenté, pour être ambassadeur des Etats-Unis en Russie, dans un contexte de fortes tensions avec Moscou.

«Le gouverneur Jon Huntsman a eu une éminente carrière en tant qu'homme politique, que diplomate et qu'homme d'affaires», a souligné la Maison Blanche dans un communiqué.

Il doit encore être confirmé par le Sénat. Cette nomination intervient à un moment de vives tensions entre Washington et Moscou, notamment concernant la situation en Syrie et en Ukraine.

Et dans un contexte d'accusations d'ingérences russes dans la campagne présidentielle américaine afin d'aider M. Trump à gagner face à sa rivale démocrate Hillary Clinton et des soupçons de collusion entre l'équipe Trump et des responsables russes.

Plusieurs enquêtes sont en cours aux Etats-Unis, notamment à la police fédérale (FBI), sur cette affaire russe qui n'en finit pas de rebondir.

Washington a mis en place plusieurs séries de sanctions contre les Russes liées à ces divers dossiers, dont Moscou réclame avec vigueur la levée.

Le nom de Jon Huntsman avait été cité lorsqu'il s'est agi de trouver un secrétaire d'Etat, qui a finalement été attribué par M. Trump à Rex Tillerson, alors P-DG du groupe pétrolier Exxon Mobil.

Modéré

M. Huntsman, mormon républicain de 57 ans, avait été nommé par le président démocrate Barack Obama ambassadeur des Etats-Unis en Chine, où il a officié de 2009 à 2011. Il parle couramment le mandarin.

Il avait quitté ce poste pour entrer dans la course à la Maison Blanche pour l'élection de 2012, mais le benjamin de l'épreuve avait renoncé après quelques mois et avait soutenu celui qui a finalement décroché l'investiture du parti républicain, Mitt Romney.

Lors de la dernière campagne présidentielle Il avait dans un premier temps apporté son soutien au candidat Donald Trump, avant de réclamer qu'il se retire de la course à la Maison-Blanche après la divulgation d'une vidéo de 2005 dans laquelle M. Trump tenait des propos vulgaires sur les femmes et se vantait de comportements dégradants à leur égard.

Républicain modéré, Jon Huntsman a également été ambassadeur des Etats-Unis à Singapour en 1992-1993 sous l'administration de George Bush père et avait été, à l'époque, le plus jeune ambassadeur américain nommé en plus de 100 ans.

Sous l'administration du républicain George W. Bush, il a servi comme représentant adjoint au Commerce extérieur (2001-2003), négociant à ce poste plusieurs accords avec la Chine.

Il a été élu à deux reprises gouverneur de l'Utah (ouest des Etats-Unis), fief des mormons, avec 78% des suffrages la seconde fois. Il avait prévenu alors qu'il ne briguerait pas de troisième mandat à ce poste qu'il a occupé de 2005 à 2009.

Une partie de sa carrière s'est aussi déroulée dans le secteur privé, au sein de conseils d'administration de grandes compagnies américaines comme la chaîne hôtelière Hilton, le géant pétrolier Chevron, le constructeur automobile Ford Motor et le géant des engins de chantier Caterpillar.

Selon les éléments biographiques fournis par la Maison Blanche, il occupe actuellement les fonctions de président du groupe de réflexion spécialisé dans les affaires étrangères Atlantic Council ainsi que la présidence de la Fondation Huntsman contre le cancer. Il est marié avec Mary Kaye depuis 1983 et père de sept enfants, dont deux filles adoptées originaires de Chine et d'Inde.

AFP

Corée du sud

Dans un mur de Séoul, une "boîte" pour abandonner son bébé

Sur les vidéos de surveillance, on voit la mère grimper l'escalier d'un pas hésitant. Elle ouvre une trappe dans un mur dont la décoration colorée rappelle une crèche. Elle y dépose son bébé, et s'en va.

Elle se prend la tête entre les mains mais, à aucun moment, ne regarde en arrière. Cette femme ne reverra peut-être jamais sa petite fille, qu'elle vient de laisser dans cette "boîte à bébés" de Séoul.

Ravagé au sortir de la guerre (1950-1953), le pays a connu un essor spectaculaire pour s'élever au rang de quatrième économie du continent.

Et durant un temps, il a aussi été l'un des principaux viviers pour les étrangers cherchant à adopter. Pauvreté, faible réglementation, pays où on jalouse les lignées familiales "pures" et où l'on cultive l'idée d'une homogénéité ethnique: les enfants non désirés étaient légion.

Ainsi, depuis les années 1950, les Etats-Unis en ont à eux seuls adopté 110.000.

Mais paradoxalement, des changements législatifs destinés à renforcer les droits de ces enfants ont eu pour corollaire une hausse des abandons et placements en orphelinat, et un recul du nombre d'adoptions. A l'instar de la femme sur les images de vidéosurveillance, plus d'un millier de Sud-Coréens ont abandonné leur enfant depuis 2010 dans cette "boîte à bébés".



Il s'agit d'une niche rectangulaire à température contrôlée, aménagée dans le mur d'une maison de deux étages transformée, par une petite église de Séoul, en refuge pour bébés abandonnés. Ils y sont recueillis quelques jours avant d'être envoyés en orphelinat.

'Première pelletée'

En garantissant l'anonymat, ce dispositif controversé permet aussi que l'abandon se fasse dans de meilleures conditions de sécurité et d'hygiène, puisque le dépôt d'un bébé déclenche une alarme qui alerte des assistantes maternelles.

En moyenne, quatre bébés y arrivent chaque semaine, certains ayant encore leur cordon ombilical.

Le pasteur Lee Jong-Rak, de l'église de la communauté de Jusrang, quartier populaire du sud de la capitale, a créé ce dispositif en 2010 en apprenant que des bébés finissaient dans la rue.

"Certaines adolescentes accouchent dans des maisons vides ou des toilettes

publiques. Elles emmaillotent leur bébé dans une vieille chemise ou une serviette et nous l'apportent", raconte-t-il à l'AFP.

Un jour, un bébé est arrivé couvert de poussière. Son père avait prévu de l'enterrer vivant, se souvient-il: "A la première pelletée, la mère n'a pas supporté et a sauvé le bébé." Les Sud-Coréennes qui ne souhaitent pas garder leur bébé peuvent le confier à des agences d'adoption auxquelles elles laissent aussi un consentement écrit. Il n'y a pas si longtemps, ces agences n'étaient pas regardantes sur la véracité des informations données.

Mais en 2012, une loi a été votée interdisant strictement à ces agences d'accepter des bébés ne disposant pas de tous les papiers nécessaires et exigeant que les adoptions soient sanctionnées par la justice.

Vide juridique

Le but était de se conformer à la Convention de La Haye de 1993 sur la protection des enfants dont un des objectifs est de permettre aux enfants adoptés de pou-

voir, un jour, retrouver leurs parents biologiques.

En 2010, quand la "boîte" a été installée, quatre bébés y ont été déposés. En 2013, ils étaient 224.

C'est surtout le fait de mères célibataires pauvres. Car élever son enfant seule en Corée du Sud est encore trop souvent un facteur d'exclusion.

Si celles qui abandonnent leur enfant veillent à leur anonymat, c'est aussi parce qu'avant d'embaucher, les employeurs vérifient les antécédents familiaux. Or les registres officiels gardent une trace d'une éventuelle renonciation à un enfant.

La "boîte" opère dans un vide juridique. Les autorités ne peuvent l'approuver, mais elles ne la condamnent pas non plus car, comme le reconnaît Kim Hye-Ji, une responsable du ministère des Affaires sociales, la boîte permet objectivement de sauver des bébés.

Les autorités du district de Gwanak ont plusieurs fois demandé au pasteur de fermer cet "établissement illégal qui encourage les abandons", selon le responsable local Min Seo-Young.

Adoptions en chute libre

La loi de 2012, qui a durci les contraintes autour de l'adoption, a fait chuter de trois quarts le nombre d'adoptions étrangères, qui sont passées de 916 à 236 en 2013.

Et les autorités sud-coréennes espèrent ratifier d'ici la fin de l'année la Convention de La Haye, qui stipule que les enfants doivent être adoptés de préférence dans leur pays d'origine. Aussi, les autorités coréennes réguleront toutes les étapes du processus d'adoption: comprendre les raisons de l'abandon, évaluer les compétences des parents qui souhaitent adopter, et s'assurer qu'une fois adultes, les enfants seront en mesure de retrouver leur famille d'origine.

Mais Cho Tae-Seung, un collègue du pasteur Lee, craint que toute cette réglementation n'incite encore plus les mères à se débarrasser illégalement et dangereusement des enfants.

"Il est très difficile de trouver un équilibre entre les normes d'adoption internationales et la réalité", souligne-t-il.

A côté de la "boîte à bébé", figure un formulaire où les parents peuvent noter un nom, une date de naissance, les éventuels vaccins effectués. La mère filmée par les caméras de sécurité, elle, n'a rien écrit.

AFP

Chili

Le Sénat approuve l'avortement dans trois cas

Le Sénat chilien a approuvé mercredi la dépenalisation de l'avortement thérapeutique et de l'avortement en cas de viol, laissant le projet phare de la présidente Michelle Bachelet à une étape de se transformer en loi.

Après des heures de débat intense et plus de deux années de procédure, les sénateurs chiliens ont approuvé le principe de la dépenalisation de l'avortement dans trois cas distincts: en cas de risque vital pour la mère, de non-viabilité du fœtus et en cas de viol.

Le texte de loi doit maintenant être validé par la Chambre des députés pour que le Chili quitte la courte liste des pays qui ne permettent l'avortement dans aucun cas.

"Les trois causes qui étaient au cœur de la lutte ont été approuvées, (...) ce qui représente une grande contribution à l'histoire du Chili", a annoncé à l'AFP Claudia Dides, porte-parole d'une association de défense des droits humains, quelques minutes après le vote du Sénat, applaudi par les défenseurs du projet qui assistaient à la séance.

Officiellement le Chili enregistre quelque 30.000 avortements provoqués ou spontanés, mais on considère que les interruptions clandestines pourraient être de l'ordre de 160.000.

Jusqu'en 1989 et pendant plus de 50 ans, l'avortement était permis en cas de risque pour la mère et de fœtus non-viable. Mais, avant de quitter le pouvoir, l'ancien dictateur Augusto Pinochet (1973-1990), l'a interdit, laissant cette décision inchangée durant plus de deux décennies.

AFP

Canada

Des milliers d'évacués dans les incendies en Colombie-Britannique

Les feux ont continué mardi de ravager les forêts de Colombie-Britannique (ouest) et, si certains habitants ont pu regagner leur domicile, le nombre d'évacués n'a cessé d'augmenter pour atteindre près de 46.000 personnes.

A travers cette province de la côte Pacifique, 155 feux étaient toujours actifs, dont 15 représentant "une menace réelle pour des communautés", a dit Kevin Skrepnek, porte-parole des services locaux de lutte contre les incendies de forêt.

Plus de 327.000 hectares de friches et forêts ont brûlé depuis le mois d'avril, mais principalement depuis début juillet.

Un millier d'habitants de Cache Creek, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Kamloops, ont commencé mardi à rentrer chez eux, soit onze jours après avoir fui devant l'avancée des flammes.

"Les habitants doivent se rappeler que la bourgade de Cache Creek reste en aler-

te d'évacuation" car l'incendie d'Ashcroft, l'un des plus importants de la province, reste actif plus au sud et n'est toujours pas maîtrisé, ont souligné les autorités régionales.

Les familles rentrées chez elles devaient recevoir mercredi une aide d'urgence de 600 dollars canadiens de la Croix-Rouge, a indiqué Robert Turner, un responsable gouvernemental.

A Kamloops, ville d'environ 100.000 habitants à 350 km au nord-est de Vancouver, les volontaires et services de secours se sont organisés pour accueillir des milliers de sinistrés: distribution d'eau et de vivres sous des chapiteaux en toile, les évacués peuvent aussi recevoir des conseils ou remplir des dossiers d'indemnisation.

Des centaines de lits de camp ont été disposés dans l'immense gymnase pour accueillir les sinistrés, venant parfois d'aus-

si loin que Williams Lake à 300 kilomètres au nord-ouest.

Près de 3.000 pompiers assistés par 220 hélicoptères et avions combattent ces feux et des renforts devaient encore arriver dans la journée, notamment en provenance de la côte Atlantique.

Plus à l'est des Rocheuses, les feux ont forcé la fermeture de certaines parties des parcs naturels nationaux les plus prisés, comme celui de Banff, en Alberta.

Une partie de ce parc, visité chaque année par près de quatre millions de touristes, est interdite d'accès depuis lundi.

La province de l'ouest canadien, comme la Californie dans les Etats-Unis voisins, est régulièrement la proie des flammes. L'ampleur des feux cette année s'approche des gigantesques feux en 2003 qui avaient forcé plus de 50.000 personnes à abandonner leur logement.

AFP

Organisé du 20 au 22 août 2016 à Annaba

Publication des actes du colloque international *Jugurtha affronte Rome*

Les actes du colloque international *Jugurtha affronte Rome*, organisé du 20 au 22 août 2016 à Annaba, par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) viennent de paraître aux éditions de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).



Consacrer un colloque international à l'Agellid Jugurtha, une des figures illustres de notre histoire antique, atteste de l'engagement pris par le HCA à l'égard de la connaissance de l'histoire et de sa réappropriation par les générations montantes, a souligné le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad.

Dans la problématique du colloque, il a été rappelé que le livre intitulé *La guerre de Jugurtha de l'historien romain* est considéré comme la principale source historique de cette guerre qu'avait mené le roi numide entre 111 et 105 avant J.-C. Or, lit-on dans le même texte, on considère aussi que la plupart des informations contenues dans ce livre sont,

d'une part, des tentatives dirigées contre des personnalités qui ont entravé les ambitions politiques de Salluste, et, d'autre part, visent à valoriser et à ancrer les orientations politiques de l'auteur. Les travaux de ce colloque, dont la coordination scientifique a été confiée à Mohamed El Hadi Harèche, professeur d'histoire et des civilisations antiques à l'université Alger 1, ont été répartis en six axes. Le premier axe, dédié à la lecture de l'ouvrage la guerre de Jugurtha, a été animé par une pléiade d'universitaires dont Virgilio Enamorado Martinez de l'université de Malaga (Espagne) qui a abordé la question de l'historiographie des Berbères dans le contexte de Jugurtha. Dans une communication intitulé *Un suc-*

cinct commentaire du livre de Salluste la guerre de Jugurtha, Saïd Dahmani, docteur en histoire médiévale du Maghreb a présenté une analyse des développements présentés par l'historien romain sur les conditions de l'affrontement, sur les protagonistes en montant combien son témoignage a occulté la partie numide.

Les universitaires algériens, Azeddine Medjani, Salima Boudekha et Ahmed Habbès ont abordé, quant à eux, divers aspects en lien avec le contenu du livre *La guerre de Jugurtha*.

Dans le deuxième axe, intitulé *Jugurtha : un repère dans la résistance et la quête identitaire*, l'universitaire Nabil Boudraâ est intervenu sur la représentation de Jugurtha dans l'imaginaire mon-

dial, suivi, dans le même sillage, par Ali Guerbabi, universitaire et auteur, qui a exposé les représentations de Jugurtha.

Le même atelier a été enrichi par deux autres communications, l'une présentée par Mouloud Makhlouf, enseignant à l'université de Constantine, sous le titre *La grandeur de Jugurtha*, et l'autre donnée par Abderahmane Khelifa, docteur des universités et ancien cadre au ministère de la Culture, intitulée *Mohamed Cherfi Sahli, précurseur de l'histoire algérienne : le message de Jugurtha*.

Consacré à l'image de Jugurtha dans la littérature universelle, le troisième axe du colloque a été animé par Nabil Farès, Arezki Metref, Malha Benbrahim-Benhamadouche, Aomer Oulamara (texte écrit et présenté en tamazight), Djilali Sari et Baya Maouche. *Les cités numides et la guerre*, thème du quatrième axe du colloque, a été décortiqué par Mohamed Hassine Fantar, Mustapha Khanoussi et Mohammed Tlili de l'université de Tunis, Ramondo Zucca et Attilio Mastino de l'université Sassari (Italie), Mohand Akli Ikherbane de l'université de Guelma et Jean-Pierre Laporte, chercheur associé au Cnrs (Paris).

La 5^{ème} séance, intitulée *Les guerres de Jugurtha* a été organisée sous forme d'une table ronde animée par des universitaires algériens alors que la 6^{ème} séance a traité de la guerre et l'économie.

Les actes du colloque, qui reprend toutes les communications présentées (en français, en arabe et en tamazight) par les universitaires et chercheurs, aussi bien algériens que ceux venus d'autres pays, fait état des recommandations formulées à l'issue de cette rencontre dont certaines sont déjà inscrites dans les projections du HCA.

L'ouvrage est dédié à la mémoire de Nabil Farès, professeur de littérature comparée, décédé le 30 août 2016 à Paris, une semaine après avoir pris part aux travaux de ce colloque au cours duquel il a présenté une communication intitulée pour une lecture de l'éternel Jugurtha de Jean Mouhoub Amrouche.

L. M.

Prévue le 26 juillet à la mosquée Benbadis Rencontre sur le soufisme à Oran

« Beauté et majesté dans le soufisme : lecture sur les effets du soufisme dans l'œuvre artistique » sera le thème d'une rencontre prévue le 26 juillet à la mosquée Benbadis d'Oran, a-t-on appris mardi du président de l'association religieuse Tariqa Taybia de la wilaya.

A l'initiative du Haut conseil supérieur islamique, en collaboration avec l'université Oran 2, cette rencontre coïncidera avec l'anniversaire de la mort du cheikh Sidi El Hasni, un des fondateurs de la Tariqa Taybia en Algérie, a-t-on indiqué.

« La rencontre sera mise à profit pour parler, dans cette quête du bien-être et du cheminement de la spiritualité, du travail bien fait, de la beauté, du droit et autres attributs de la grandeur de Dieu », a indiqué à l'APS, Chérif El Ouazani Moulay Hacène, président de l'association organisatrice de l'événement.

Le programme de cette rencontre comporte plusieurs conférences qu'animeront des universitaires d'Oran et de Mostaganem ayant trait, notamment aux bases et références de la beauté dans la pensée soufie, à la musique et au chant soufis, ainsi qu'au sens de la beauté dans le savoir de l'Emir Abdelkader, à l'art et la beauté : approche comparative théâtrale », a-t-il ajouté. Cette rencontre sur le soufisme est organisée, en marge de la fête traditionnelle Waada de Sidi El Hasni, prévue du 27 au 29 juillet courant au siège de la zaouïa à Oran, a-t-on annoncé.

L. M.

Un témoignage sur la personnalité, le parcours et l'œuvre du défunt

L'Anep publie un ouvrage sur Boualem Bessaïh

L'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) a publié un nouvel ouvrage qui se veut un bref témoignage sur la personnalité, le parcours et l'œuvre du défunt Boualem Bessaïh, à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition, écrit par le docteur Brahim Romani, cadre supérieur au ministère des Affaires étrangères et compagnon du défunt.

Composé de 328 pages, l'ouvrage « se veut un témoignage rassemblant des informations, des aveux, des faits et des opinions, dicté par le devoir de fidélité à cette figure emblématique, officier supérieur de l'Armée de libération nationale (ALN), diplomate chevronné, fin politique, intellectuel d'exception, écrivain talentueux, poète hors pair, traducteur émérite et historien », tel qu'il est décrit par l'auteur de l'ouvrage intitulé *Boualem Bessaïh : Dix ans passés aux côtés du diplomate, politique et intellectuel*.

Dans son ouvrage, l'auteur a veillé à occulter le cadre académique et bibliographique afin d'apporter un témoignage objectif sur le défunt Bessaïh qu'il a côtoyé durant toute une décennie, lorsqu'il était ambassadeur d'Algérie à Rabat (Maroc) et président du Conseil constitutionnel, outre quatre années de contacts ininterrompus, avant que cet homme d'exception ne rende l'âme. L'ouvrage est scindé en deux parties portant sur deux périodes distinctes de la vie du défunt.

Durant la première période, le défunt avait occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie à Rabat (2002-2005), où il s'est distingué en tant que fin politique, diplomate chevronné, ambassadeur hors pair ayant maîtrisé les rouages de la politique et fervent défenseur des intérêts et de la réputation immaculée de l'Algérie, car

considérant « la diplomatie comme devoir et non comme fonction ».

Selon l'auteur, le défunt Bessaïh était l'un des ambassadeurs les plus actifs, occupant une place de choix et respecté par les personnalités influentes sur les scènes politique et culturelle, accordant un intérêt soutenu aux affaires de la communauté nationale établie au Maroc, tout en veillant à encourager l'élite intellectuelle et les jeunes talents parmi la communauté algérienne.

Sa mission au Maroc était « compliquée » et sa fin était inévitable, car les efforts de l'Algérie visant à consolider les relations se sont confrontés à la position contradictoire du Maroc. Bessaïh était contraint de regagner Alger, décoré du « grand cordon du Wissam alaouite » par le roi du Maroc.

Evoquant la deuxième période portant sur la présidence assurée par Bessaïh du Conseil constitutionnel, entre 2006 et 2012, l'auteur a mis en exergue les qualités du défunt, fin diplomate, homme cultivé et politicien émérite, ayant contribué au développement des relations de coopération fructueuse entre le CC et les instances similaires à l'étranger et valorisé les efforts de l'Algérie dans la consolidation de l'Etat de droit, la promotion des droits et des libertés et la consécration de la démocratie.

L'ouvrage énumère à cet effet, les différentes conférences et rencontres internationales lors desquelles l'Algérie a brillé, grâce notamment aux actions et contributions du défunt.

Le livre revient sur la dimension culturelle et artistique de cette éminente personnalité pour qui « la politique, la loi, la culture et la lit-

térature constituent des valeurs intrinsèques ». Historien dans l'âme, Bessaïh compte des écrits sur la résistance populaire, les héros du mouvement national, les compagnons d'armes et la lutte de la femme algérienne. Parmi les contributions du défunt dans la poésie populaire et le cinéma, le scénario du film *Epopée du Cheikh Bouamama*, dont il est l'auteur.

L'auteur cite également l'ouvrage *L'Algérie belle et rebelle, de Jugurtha à novembre* dans lequel le défunt axe sa devise sur trois points : la patrie, l'histoire et la littérature, outre des contributions et conférences, expliquant que sa carrière politique et diplomatique avait primé sur sa carrière littéraire parce qu'il « n'aimait pas être sous les feux de la rampe ». Le livre comprend des lettres diplomatiques et des photos personnelles inédites classées dans un ordre chronologique, à commencer par la Révolution où il était connu sous le nom de Si Lamine. Après avoir rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957, le défunt a occupé plusieurs postes, notamment à la direction de la documentation et des recherches relevant du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (Malg), aux côtés de Abdelhafid Boussouf, Houari Boumediène et Abdelaziz Bouteflika.

Né en 1962 à Biskra, Brahim Romani, docteur en littérature arabe moderne, chercheur universitaire et cadre supérieur au ministère des Affaires étrangères, compte à son actif plusieurs livres en culture, littérature et idéologie.

La version française de son témoignage sur Boualem Bessaïh devrait paraître lors de la prochaine édition du Salon international du livre.

L. Y.

PAROLES DE FEMMES

«L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves.»

Eleanor Roosevelt



FEMMES

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

ILS ONT DIT :

«Très souvent, au cours de notre existence, nous voyons nos rêves déçus et nos désirs frustrés, mais il faut continuer à rêver, sinon notre âme meurt.»

Paulo Coelho

Beyoncé accouchée par le médecin de Kim Kardashian

Le magazine *People* a obtenu le certificat de naissance des jumeaux du couple le plus influent de la musique.

Le document précise que Rumi est arrivée en premier, suivie par son frère Sir. Les bébés ont tous les deux été accouchés par le docteur Paul Crane, le même gynécologue qui avait déjà accompagné Kim et Kourtney Kardashian dans leurs délivrances.

Et Beyoncé a choisi le Ronald Reagan UCLA Medical Center à Los Angeles pour la venue de ses jumeaux.

Chaque information est précieuse quand elle concerne Rumi et Sir, les jumeaux du couple le plus influent de la musique, Beyoncé et Jay-Z. Le couple ne diffusant des informations qu'au compte-gouttes. Mais Beyoncé a publié la semaine dernière sur le réseau social Instagram la première photo officielle de ses jumeaux, faisant aussi office de faire-part pour le monde entier. Et nous savons déjà qu'un mois après la naissance, la chanteuse de 35 ans a perdu 13 de ses kilos de grossesse, étant déjà en préparation pour revenir sur le devant de la scène. Beyoncé et Jay-Z ont également fait une première sortie publique en couple très remarquée le week-end dernier.

Les deux prématurés ont déjà fait couler beaucoup d'encre en raison de l'hospitalisation qui a suivi leur venue au monde. Ils ont aujourd'hui rejoint leur famille, leurs parents et leur grande soeur Blue Ivy, et sont en parfaite santé.



COUPLE

10 signes qui prouvent qu'il tient sincèrement à vous

Vous l'aimez, mais vous ne cessez de vous poser la même question : Vous aime-t-il tout autant ? Soyez attentive aux signes, car il y en a beaucoup qui pourraient vous prouver à quel point votre amoureux tient à vous !

- **1/ Il veut que ses amis soient aussi les vôtres**
Il ne vous propose pas seulement de l'accompagner à ses sorties entre potes, mais il vous implique dans ses relations amicales. Par exemple, il n'a rien contre le fait que vous échangiez vos coordonnées avec ses amis et que vous puissiez les croiser même quand il ne peut pas être là.
- **2/ Il se souvient des choses que vous lui avez dites**
Il vous est peut-être arrivé, une fois, au détour d'une conversation, de lui dire que les tulipes sont vos fleurs préférées. Et l'information n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Même des mois après, il s'en est rappelé.
- **3/ Il n'évite pas la rencontre avec votre famille**
Vous avez évoqué avec lui la possibilité qu'il rencontre vos parents, et il ne se dérobe pas en prétextant un rendez-vous

professionnel ou une visite chez le dentiste. Il en a envie, et propose même de faire les choses en grand : choisir le restaurant ensemble, trouver une activité à faire...

- **4/ Il s'intéresse à votre univers**
Vous n'avez pas forcément les mêmes goûts, mais il ne rechigne pas à découvrir les vôtres. D'ailleurs, il a emprunté votre livre favori dans votre bibliothèque et passe son temps à le lire dès que vous n'êtes pas ensemble.
- **5/ Il vous écoute**
Il n'est pas seulement là pour passer de bons moments, il est aussi soucieux de savoir comment vous vous sentez et ce qu'il peut faire pour vous aider. Même si cela passe par vous écouter vous plaindre pendant des heures de cette fille au boulot qui ne cesse de vous chercher des histoires...
- **6/ Il se soucie de savoir si tout va bien**
Même si vous êtes débordée et que vous n'avez pas le temps de le voir, il prend quand même le temps de vous envoyer quelques textos pour s'assurer que vous ne manquez de rien et vous dire qu'il pense à vous. Il vous soutient, à sa façon, sans empiéter sur votre temps.
- **7/ Il vous appelle régulièrement**
Il aime entendre votre voix, et pas seulement sur votre

répondeur !

Même si c'est pour parler quelques minutes, il prend le temps de mettre en pause tout ce qu'il fait juste pour vous passer un petit coup de fil quand vous n'êtes pas auprès de lui.

- **8/ Il libère du temps**
Plus on avance dans notre vie, plus les moments libres se font rares. Mais il trouve toujours le moyen de remettre à plus tard ses projets pour partager un moment avec vous : vous êtes une priorité.
- **9/ Il veut découvrir de nouvelles expériences avec vous**
Même s'il connaît chaque recoin de la ville, il ne cesse de chercher de nouvelles activités à vous proposer pour graver dans sa mémoire des expériences inédites. Et comme vous les découvrez ensemble, celles-ci ont une valeur encore plus particulière !
- **10/ Il se creuse la tête pour vous faire plaisir**
Pour votre anniversaire, il ne se contente pas d'écrire une carte et d'acheter des fleurs.
Il se donne du mal pour prévoir quelque chose de nouveau, quitte à devoir appeler tous vos amis en cachette pour organiser une fête surprise ! Cela ne nécessite pas forcément beaucoup d'argent, mais de l'attention et de l'amour.



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.78.14.16** -

Fax : **021.78.14.17** - Service Publicité : **021.78.14.17** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS ▶▶

Handball / Mondial U21 (Gr.D - 1^{ère} J) / Algérie-Maroc (24-19)

L'Algérie réussit ses débuts, la France confirme son statut

■ La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) a réussi son entrée en lice en championnat du monde de la catégorie en s'imposant mardi soir à Alger face au Maroc (24-19) alors que la France, tenante du titre, a annoncé la couleur en battant l'Égypte (36-30) confirmant ainsi son statut de favori en puissance. Devant un large public acquis à sa cause, le Sept national a réalisé l'essentiel en prenant le meilleur sur son homologue marocain pour ses grands débuts dans son mondial, avec une mention spécial pour le gardien de but Ghedbane Khelifa (GS Pétroliers) auteur de 11 arrêts.

Les joueurs de l'entraîneur Gherbi Rabah, versés dans le groupe D, seront appelés mercredi à confirmer ce succès face à l'Argentine, battue de son côté face aux Islandais (36-27). La Croatie, l'un des outsiders de cette compétition n'a pas trouvé de difficultés pour venir à bout de l'Arabie Saoudite (32-26). Dans le groupe B, la France, tenante du titre, a confirmé son statut de favori N.1 pour sa propose succession en s'imposant face aux Égyptiens (36-30). La sélection des Pharaons, 4^e lors du dernier mondial 2015 disputé au Brésil, a fait jeu égal avec les Français, en terminant la première période avec un retard d'un but d'écart (16-15) avant de sombrer en seconde manche.

Le Danemark, vice-champion du monde, a mal entamé le tournoi en s'inclinant d'entrée face à la surprenante équipe Slované (33-30), une défaite qui pourrait être lourde de conséquence pour les Scandinaves appelés à se racheter rapidement, à commencer par le match de ce mercredi face à l'Égypte. La Suède, quart de finaliste aux mondiaux de 2015, a dû puiser dans ses ressources pour venir à bout du Qatar (22-21) dans un match à suspense qui a tenu en haleine l'assistance de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Dans le groupe A, l'Allemagne, 3^e lors du dernier championnat du monde, n'a pas tremblé pour décrocher sa première victoire face à la Hongrie qui n'a pas démerité (25-21). La sensation dans cette poule a été réalisée par les Iles Féroé, vainqueurs face au Chili (31-28) alors que la Norvège a souffert pour s'imposer face à des Sud-coréens très accrocheurs (31-29). Le représentant asiatique s'est permis le luxe de forcer les Norvégiens au nul en première période (13-13) avant de flancher en fin de match. Enfin dans le groupe C, la Tunisie n'a pas fait dans la dentelle en atomisant le Burkina Faso (50-17) dans un match à sens unique. Le Burkina Faso, dont il s'agit de sa première participation dans ce genre de tournoi a souffert face à des Tunisiens, complètement déchainés. La Russie, septuple détenteur du titre, s'est inclinée, à la surprise générale face à la Macédoine (29-22) au moment où les observateurs prédisaient une victoire aisée des Russes, appelés à relever la tête dès le prochain match, prévu jeudi prochain face à l'Espagne. Les Ibériques, pour leur entrée en lice, n'ont pas été inquiétés par des Brésiliens (29-21), en manquant d'inspiration.

Hani T.

Victoire bonne pour le moral



La sélection algérienne des moins de 21 ans a réussi son entrée en lice au championnat du Monde de la catégorie, en s'imposant face à son homologue marocain sur le score de 24 à 19, (mi-temps: 13-18), mardi soir à salle Harcha-Hacène (Alger) pour le compte de la 1^{ère} journée (groupe D).

Après une première mi-temps compliquée, marqué par beaucoup de précipitation en attaque et de la passivité en défense, les Algériens ont finalement réussi à se libérer au fil des minutes et s'imposer par 5 buts d'écart.

Menée (1-2) après 5 minutes de jeu, la sélection nationale en infériorité numérique après l'expulsion pour de 2 minutes de Rafik

Meklout, a su rester aux contacts des Marocains, avant de passer devant pour la première fois (4-3) à la 11^e minute, sous l'impulsion de Hammad (2 buts) et Abdi (3 buts). Profitant de leur supériorité numérique après l'expulsion de deux joueurs marocains et des exploits du gardien de but Ghedbane, les Verts ont creusé un petit écart, (9-6) à la 20^e minutes, avant de rejoindre les vestiaires avec cinq buts d'avance (13-08).

En deuxième mi-temps, l'entraîneur algérien Rabah Gherbi a effectué quelques changements tactiques, notamment en défense où les Algériens ont alterné entre le 5-1 et le 6-0, ce qui a permis au «Sept» algérien de creuser l'écart (19-13) à la 43^e minutes puis (22-14) plus gros écart du

match (50e).

Plus agressif défensivement et appliqué en attaque, les Algériens ont réussi à maintenir leur avance au tableau d'affichage, malgré le remplacement des joueurs cadres en prévision du prochain match. L'entrée fracassante du jeune Mostafa Hadj Sadok (5 buts) a permis à l'Algérie de sceller sa victoire sur le score de 24 à 19.

Pour sa deuxième sortie, prévue mercredi à la salle Hacene-Harcha (20h45), la sélection algérienne devait être opposée à son homologue argentine.

Les deux autres matchs du groupe D mettront aux prises l'Arabie saoudite à l'Islande (16h00) et le Maroc à la Croatie (18h00).

Racim S./APS

Ligue de football professionnel

La Super Coupe aura lieu le 1^{er} novembre 2017

■ La Super coupe d'Algérie 2017 aura lieu le 1^{er} novembre prochain dans un stade qui reste à désigner, selon le calendrier publié mardi par la Ligue de football professionnel (LFP). La prochaine édition de cette Super Coupe mettra aux prises l'ES Sétif, championne d'Algérie sortante, et le CR Belouizdad, le détenteur de la Coupe d'Algérie. La précédente édition de cette épreuve a été également jouée le 1^{er} novembre 2016, et a mis aux prises les deux voisins, l'USM Alger et le MC Alger. Le dernier mot était revenu aux Usmistes (2-0).

R. S.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de la sélection algérienne devant son homologue marocain sur le score de 24 à 19 (mi-temps : 13-8) mardi soir à la salle Harcha-Hacène d'Alger en match comptant pour la 1^{ère} journée (Gr.D) du championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21).

■ Rabah Gherbi (sélectionneur/ Algérie) : «C'est notre premier match du Mondial, les joueurs vont progressivement s'habituer à jouer devant le public nombreux de la salle Harcha. Je suis satisfait du rendement de mes joueurs malgré un début de match compliqué, où nous avons perdu beaucoup de balles. Par la suite, nous avons réussi à réorganiser la défense et jouer libérés en attaque. C'est une victoire bonne pour le moral avant d'affronter l'Argentine, dans un match encore plus important pour la course à la qualification au deuxième tour».

■ Kamel Guennoun (sélectionneur/ Maroc) : «Nous nous attendions à un match difficile face à l'Algérie devant son public. Nous avons joué avec nos moyens, mais ça n'a pas été suffisant pour s'imposer. Nous n'avons pas bien préparé ce tournoi, en jouant peu de matchs amicaux contrairement à l'Algérie qui a bien affûté ses armes. Nous avons commis beaucoup d'erreurs devant une équipe solide encouragée par son public.»

■ Nouridine Hellal (Capitaine/ Algérie) : «Nous avons abordé ce match d'ouverture avec beaucoup de pression ce qui a influé négativement sur notre rendement en début de match. Nous avons réussi à nous libérer au fil des minutes pour finalement gagner avec 5 buts d'écart. Nous devons rapidement oublier ce match et se concentrer sur notre prochaine rencontre face à l'Argentine».

■ Mostafa Hadj Sadok (Joueur/ Algérie) : «Cette victoire est encourageante pour la suite de la compétition. Beaucoup de gens pensaient que l'équipe du Maroc était faible mais cette formation a prouvé le contraire. Demain nous affrontons l'Argentine qui est sur le papier plus forte que le Maroc, pour cela nous devons redoubler d'efforts afin de réaliser un bon résultats».

■ Ayoub Abdi (Joueur/ Algérie) : «Le match n'était pas très difficile face à cette formation marocaine que nous connaissons bien. Nous n'avons pas dévoilé toutes nos cartes en attendant de jouer les autres matchs de poule, dont la confrontation face à l'Argentine mercredi qui sera déterminante pour la qualification au deuxième tour. Le public a été d'un très grand apport et nous souhaitons qu'il continuera à nous soutenir pour la suite de la compétition».

R. S.



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Il ferme «la parenthèse du malaise»

Macron nomme un nouveau chef d'état-major des armées

Le président français, Emmanuel Macron, a fermé hier la parenthèse de la polémique et du malaise née suite aux restrictions budgétaires touchant l'armée française en nommant un nouveau chef d'état-major des armées. «Le général de corps d'armée, François Lecointre, est nommé chef d'état-major des armées à compter du 20 juillet 2017», indique un communiqué du Conseil des ministres, qui précise que deux contrôleurs généraux des armées ont été également nommés. Il s'agit de Thierry Marjolet et de Marie-Noëlle Quiot.

Hier matin, le chef d'état-major des armées, le général d'armée Pierre De Villiers a remis au chef d'Etat sa démission se disant «ne plus être en mesure d'assurer la pérennité du modèle d'armée auquel je crois pour garantir la protection de la France et des Français», en raison de la coupe budgétaire que prévoit le gouvernement de 850 millions d'euros.

Le général d'armée partant avait estimé que l'armée française, qui mène «trop d'opération militaires» avec pas assez de moyens, s'attend à «une panne», appelant à accroître «l'effort de guerre» de 1,77 % à 2 % du PIB avant la fin du prochain quinquennat.

Devant la commission de la Défense à l'Assemblée française réunie à huis clos, le général De Villiers a affirmé que «le grand écart» entre les objectifs assignés aux forces françaises et les moyens alloués «n'est plus tenable», ce qui a provoqué l'ire d'Emmanuel Macron qui a qualifié, la veille du 14 juillet, d'«indigne» de lancer une polémique «sur la place publique» sur le budget de l'armée.

«Si quelque chose oppose le chef d'état-major des armées au président de la République, le chef d'état-major des armées change», a déclaré le président Macron, qui est chef des forces armées, dans les colonnes du *Journal du Dimanche*.

Vendredi, le chef d'état-major des armées a appelé, dans une tribune publiée par *Le Figaro*, à «préservé l'indispensable cohérence entre les menaces, les missions et les moyens» dans le cadre de l'engagement de la France contre le terrorisme, du Sahel (Barkhane) au Moyen-Orient (Chammal) en passant par le territoire national (Sentinelle). Hier, la classe politique française n'a pas été tendre avec le nouveau président qui est en train de secouer le cocotier dans l'objectif de réduire la dépense publique, un des facteurs déterminants de la crise que traverse le pays. De droite ou de gauche, les politiques ont reproché au chef d'Etat français d'avoir utilisé une «méthode brutale» qui a poussé le chef d'état-major à démissionner.

Eric Ciotti, député Les Républicains des Alpes-Maritimes a dénoncé dans un tweet une «faute irresponsable» d'Emmanuel Macron, tandis que l'ancien ministre de la Défense, Hervé Morin, a évoqué une «conséquence grave d'une faute grave du chef de l'Etat». Marine Le Pen, pour sa part, a estimé que «confronté à la droiture du général de Villiers, Macron rétablit le crime de lèse-majesté au prix de la sécurité des Français». Du côté de la gauche, La France insoumise (LFI) a considéré cette démission comme «une preuve cinglante d'échec de la politique de Macron et de sa méthode brutale», alors que le candidat malheureux au premier tour de l'élection présidentielle, Benoît Hamon, a souligné que «la démission du général Pierre de Villiers après l'annonce des coupes budgétaires pour nos armées est le nouveau chef-d'oeuvre d'Emmanuel Macron». Sur *France Info*, le général François Chauvancy a mis en garde le président Macron sur le «mauvais signal» qu'il donne à «la communauté militaire», soulignant que les armées, c'est une permanence et non pas un enjeu électoral.

R. N.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

INCENDIES DE FORETS : TOUTES LES VICTIMES SERONT INDEMNISÉES



l'icône de la chanson oranaise

Blaoui Houari n'est plus



Le chanteur de la chanson oranaise Blaoui Houari est décédé, hier matin, à Oran, à l'âge de 91 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de bonne source.

Le défunt, l'icône du genre wahrani et l'une des figures marquantes de la chanson algérienne, est décédé, aux premières heures de la matinée, à la suite d'une longue maladie qui l'a contraint à s'éloigner, des mois durant, de la scène artistique locale et nationale.

Le défunt a été inhumé

dans l'après-midi au cimetière de Aïn El Beïda d'Oran.

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a souligné que «l'Algérie et la scène artistique et culturelle viennent de perdre une sommité qui a contribué, des décennies durant, au développement du goût artistique national et humain».

«C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du grand chanteur Blaoui Houari, puisse

Dieu lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«L'Algérie et la scène artistique et culturelle perdent en lui une sommité qui a contribué, des décennies durant, au développement du goût national et humain. Le défunt était une source inépuisable de créativité qui enrichit le répertoire national avec une variété de compositions musicales de différents styles et genres. De même qu'il a formé plusieurs jeunes talents qui ont brillé sur la scène artistique et contribué à la promotion de la musique dans notre pays. Il fut de cette trempe d'artistes algériens dont les chansons resteront gravées à jamais dans les mémoires», lit-on dans le message. «Blaoui Houari nous quitte aujourd'hui, mais sa musique subtile au rythme raffiné ne cessera de marquer l'histoire de l'art et d'inspirer les créateurs», a ajouté le Président Bouteflika.

Le chef de l'Etat a adressé ses «condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à ses proches, à ses admirateurs ainsi qu'à toute la famille artistique, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et d'assister les siens en cette pénible épreuve».

R. N.

Médéa

Cinq décès par noyade depuis le début de l'année

Cinq décès par noyade ont été recensés, à travers différents plans d'eau de la wilaya de Médéa, depuis le début de l'année en cours, a appris hier, l'APS auprès de la Protection civile.

Un chiffre en légère baisse, comparé aux deux précédentes années où les mêmes services ont déploré le décès respectif de 14 personnes, en 2015, et 12 autres victimes, en 2016, a-t-on signalé de même source.

La baisse enregistrée est consécutive, a-t-on précisé, à la multiplication des actions de prévention et de sensibilisation organisées régulièrement en direction de la population, notamment la catégorie juvénile, sur les dan-

gers et risques de noyade dans les plans d'eau.

La mise en place d'un dispositif de surveillance de ces plans d'eau est vivement souhaitée, toutefois, par la direction de la Protection civile, en particulier en cette période de grandes chaleurs où la fréquentation de ces endroits augmente sensiblement.

Ce dispositif de surveillance permettra, a-t-on expliqué, de réduire davantage le nombre de décès par noyade et de préserver ces plans d'eau, destinés initialement à l'irrigation des terres agricoles ou à l'alimentation des communes en eau potable.

R. N.

ACTU...

Forêt de Zeitouna à Tissemsilt Les flammes ravagent 9,5 hectares

L'incendie, déclaré lundi soir dans la forêt de Zeitouna, dans la commune de Lardjam, a ravagé quelque 9,5 ha d'arbres forestiers, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt.

Maîtrisé après 41 h de combat contre les flammes, l'incendie a détruit 7 ha d'arbres de pin d'Alep et de Chêne-liège ainsi que 2,5 ha de maquis.

Les agents de la Protection civile, soutenus par les éléments de la Conservation des forêts, ont pu circonscrire le feu que seulement hier matin. Leur tâche a été difficile dans cette zone boisée à accès difficile et au relief accidenté.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour venir à bout de ce sinistre, a-t-on relevé.

H. K.

Relizane

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de voitures

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane, ont démantelé, cette semaine, un réseau spécialisé dans le vol de véhicules et de motocycles, a-t-on appris mardi de ce corps constitué. Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, c'est suite à des plaintes des victimes que les services concernés ont déclenché des investigations qui ont abouti au démantèlement de cette bande, composée de cinq personnes. 14 véhicules et 10 motocycles ont été récupérés.

L'enquête a révélé que cette bande opérait dans plusieurs wilayas du pays. Les mis en cause ont été présentés devant la justice.

H. L.

Oran

Fermeture de huit commerces pour insalubrité

Huit commerces dont trois boucheries ont été fermés récemment au niveau des communes côtières de la wilaya d'Oran par les services de contrôle pour insalubrité, a-t-on appris hier auprès de la direction du commerce. Le contrôle intensif au niveau des plages de la wilaya d'Oran s'est soldé récemment par la fermeture de huit commerces dont trois boucheries, un fast-food, une boulangerie au niveau de la seule commune de Aïn El Turck pour insalubrité des locaux, a souligné le responsable du service de la protection du consommateur et la répression des fraudes de la direction du commerce d'Oran, Malika Staâli. Cette responsable a expliqué que les contrevenants feront l'objet de poursuites judiciaires pour «violation des règles commerciales. Une cessation d'activité a été prononcée à leur encontre jusqu'à ce qu'ils soient en conformité avec la réglementation», a-t-elle ajouté.

Selon la même source, le bilan du contrôle des activités commerciales au niveau des plages de la wilaya d'Oran, lancé depuis le 2 juillet courant, fait état de 1 000 interventions ayant conduit à l'établissement de 79 procès-verbaux de poursuite judiciaire à l'encontre des contrevenants ainsi que la saisie de 341 kg entre viande et fromage impropres à la consommation. Une opération de contrôle, effectuée mardi par les services de la direction du commerce d'Oran, s'est soldée par la saisie également de 10 kg de viande impropre à la consommation, a-t-on indiqué de même source.

G. M.